

Cote du document: GC 35/L.5
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 15 décembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2010

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant

Directrice et Contrôleuse, Division du Contrôleur
et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-cinquième session
Rome, 22-23 février 2012

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil des gouverneurs est invité à approuver la résolution suivante:

"Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2010 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à K du présent document, et le rapport y relatif du Commissaire aux comptes."

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2010

1. À sa cent deuxième session, en mai 2011, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2010 (appendices A à K) ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, qui figurent dans le présent document. Ces états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière en application de la recommandation du Conseil international des normes comptables (IASB), ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit et par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration les soumet à présent au Conseil des gouverneurs, accompagnés d'une recommandation invitant ce dernier à les approuver, conformément à l'article XII 6) du Règlement financier du FIDA.
2. Les états financiers font apparaître les principaux points suivants:
 - a) Les états financiers de 2010 présentent des données consolidées pour le FIDA et les entités qui sont directement liées aux activités de base du FIDA et font partie intégrante de ses activités opérationnelles. Aux termes de la note 2 b) de l'appendice D, le périmètre de consolidation n'englobe pas les entités suivantes: la Coalition internationale pour l'accès à la terre, le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et l'Équipe spéciale de haut niveau.
 - b) Des données supplémentaires ont été fournies quand il a été jugé qu'elles pouvaient intéresser le lecteur, par exemple les contributions complémentaires et supplémentaires des États membres ou d'autres sources (appendice D1) et un bilan pour le FIDA seulement (appendice E), exprimé en droits de tirage spéciaux (DTS), qui renseigne sur la variation de l'actif et du passif libellés en DTS ou dans les monnaies qui composent le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios.
 - c) En 2010, le FIDA a adopté, avec effet rétroactif, une nouvelle règle comptable pour les projets financés au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Les projets financés au titre du CSD sont maintenant comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants. Auparavant, les projets financés au titre du CSD étaient traités comme des dons, c'est-à-dire comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global au moment de leur entrée en vigueur et comme des engagements envers les bénéficiaires. La nouvelle règle permet une meilleure répartition des dépenses au titre du CSD, en les étalant davantage sur la période d'exécution des projets.
 - d) La hausse de l'actif net consolidé est passé de 6,9 milliards d'USD en 2009 à 7,1 milliards d'USD en 2010 (sur la base de la juste valeur). Cette augmentation dérive de la conjugaison de divers facteurs, notamment: les mouvements positifs dus à l'application de la nouvelle règle de comptabilisation des projets financés au titre du CSD (appendice D, note 2 a)), l'excédent des

recettes par rapport aux dépenses en 2010 (80,3 millions d'USD) et l'effet négatif des variations du taux de change au cours de l'année (43,3 millions d'USD). Les mouvements de change concernent surtout l'encours des prêts mais aussi le portefeuille de placements et d'autres actifs (plus ou moins liés aux ratios des monnaies qui composent le panier du DTS) et sont dus à la fluctuation du taux de change du dollar des États-Unis par rapport au DTS.

- e) Le montant consolidé des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer au titre des placements, a augmenté, passant de 2 843,9 millions d'USD au 31 décembre 2009 à 3 155,8 millions d'USD au 31 décembre 2010.
- f) L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays très endettés (PPTÉ), a augmenté, passant de 3 889,3 millions d'USD au 31 décembre 2009 à 4 152,3 millions d'USD au 31 décembre 2010 (sur la base de la juste valeur).
- g) Les contributions aux ressources ordinaires, déduction faite des provisions, ont augmenté, passant de 5 843,9 millions d'USD au 31 décembre 2009 à 6 157,9 millions d'USD au 31 décembre 2010 (sur la base de la juste valeur).
- h) Le produit des intérêts et commissions de service perçus sur les prêts s'est chiffré à 50,7 millions d'USD en 2010, contre 56,9 millions d'USD en 2009. Le Fonds ne comptabilise pas les intérêts et commissions de service dus et non réglés depuis plus de 180 jours, qui ont représenté 1,9 million d'USD en 2010, montant légèrement plus bas qu'en 2009 (2,3 millions d'USD).
- i) Le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 85,4 millions d'USD en 2010, contre 116,5 millions d'USD en 2009 sur une base consolidée. Les charges directes imputées sur le produit des placements ont représenté 4,4 millions d'USD en 2010, conformément au bilan 2009.
- j) En 2010, les charges directes imputées sur les budgets ordinaires du FIDA ont représenté 131,5 millions d'USD (2009: 126,5 millions d'USD), avec le Plan d'action de 1,1 million d'USD (2009: 1,3 million d'USD) et les autres sources de financement, principalement liées aux frais remboursés par le Gouvernement italien, de 14,2 millions d'USD (2009: 14,5 millions d'USD).
- k) L'ajustement opéré pour présenter les comptes sur la base de la juste valeur, d'un montant de 28,3 millions d'USD (positif) en 2010 (contre 46,2 millions d'USD [négatif] en 2009), résulte du changement requis par l'application de la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003).
- l) En 2010, la provision pour dépréciation des prêts a enregistré une variation nette positive de 2,2 millions d'USD (2009: 37,1 millions d'USD [positif]), ce qui donne un solde de 95,5 millions d'USD en valeur nominale (2009: 98,4 millions d'USD).
- m) Le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTÉ) depuis 1997. En 2010, la provision au titre de l'Initiative PPTÉ (avant effet de change) a enregistré une baisse de 25,1 millions d'USD (2009: 7,4 millions d'USD [négatif]). Comme il ressort de l'appendice I, le coût total cumulé des allègements de dette approuvés par le Conseil d'administration s'élevait à 510,7 millions d'USD en valeur nominale au 31 décembre 2010, et le montant des allègements de dette consentis à cette date se chiffrait à quelque 232,5 millions d'USD (principal) plus 82,6 millions d'USD (intérêts).
- n) En 2010, une incidence comptable positive de 4,7 millions d'USD (10,8 millions d'USD en 2009 [négatif]) a été enregistrée au titre du plan d'assurance maladie après cessation de service, sur la base de la dernière évaluation actuarielle

faite au 31 décembre 2010. Ce déficit est réparti entre divers postes des dépenses d'exploitation.

3. Les états financiers relatifs à l'exercice 2010 ont été examinés en détail à la cent dix-huitième réunion du Comité d'audit, tenue le 3 mai 2011. Le président du Comité a présenté officiellement son rapport à ce sujet à la cent deuxième session du Conseil d'administration, en mai 2011. Ce dernier a ensuite recommandé l'adoption de ces états financiers par le Conseil des gouverneurs.
4. L'opinion du Commissaire aux comptes est que "les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière".

États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

- Appendice A** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B** État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** État des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice D** Notes relatives aux états financiers consolidés
- Appendice D1** État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

Rapport du Commissaire aux comptes

Information complémentaire

- Appendice E** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
- Appendice F** État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)
- Appendice G** État des contributions
- Appendice H** État des prêts
- Appendice H1** État des dons – FIDA seulement
- Appendice H2** Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement
- Appendice I** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice J** État récapitulatif des opérations liées à l'initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti
- Appendice K** État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

<i>Actif</i>	<i>Actif consolidé</i>			<i>FIDA seulement</i>		
	<i>2010</i>	<i>2009 (après ajustement)¹</i>	<i>1^{er} janvier 2009 (après ajustement)¹</i>	<i>2010</i>	<i>2009 (après ajustement)¹</i>	<i>1^{er} janvier 2009 (après ajustement)¹</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	716 363	421 354	491 548	219 788	285 778	263 681
Placements (note 4)	2 508 252	2 488 006	2 427 658	2 371 260	2 375 687	2 358 008
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres (note 4)	0	215 780	455 953	0	215 780	455 953
Billets à ordre à encaisser (note 5)	438 775	400 491	283 980	422 250	379 710	264 441
Contributions à recevoir (note 5)	478 509	484 943	281 061	328 468	377 557	207 747
Moins: provisions (note 6)	(168 448)	(168 448)	(168 485)	(168 448)	(168 448)	(168 485)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	748 836	716 986	396 556	582 270	588 819	303 703
Autres sommes à recevoir (note 7)	103 096	67 881	104 894	231 777	160 669	253 391
Actifs fixes (note 8)	3 458	1 802	996	3 458	1 802	996
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	4 257 358	4 006 668	3 777 607	4 257 358	4 006 668	3 777 607
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9a))	(24 099)	(27 311)	(62 822)	(24 099)	(27 311)	(62 822)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(80 937)	(90 091)	(117 985)	(80 937)	(90 091)	(117 985)
Encours net des prêts	4 152 322	3 889 266	3 596 800	4 152 322	3 889 266	3 596 800
Total actif	8 232 327	7 801 075	7 474 405	7 560 875	7 517 801	7 232 532
	<i>Passif consolidé</i>			<i>FIDA seulement</i>		
	<i>2010</i>	<i>2009 (après ajustement)¹</i>	<i>1^{er} janvier 2009 (après ajustement)¹</i>	<i>2010</i>	<i>2009 (après ajustement)¹</i>	<i>1^{er} janvier 2009 (après ajustement)¹</i>
<i>Passif et fonds propres</i>						
Passif						
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	268 594	221 632	326 626	279 374	242 786	342 010
Engagements au titre des garanties en espèces sur prêts de titres (note 12)	0	217 872	474 229	0	217 872	474 229
Dons non décaissés (note 14)	263 729	213 780	127 033	78 462	64 338	70 752
Recettes reportées (note 13)	177 342	209 047	269 445	78 303	76 647	77 840
Emprunt au titre du Fonds fiduciaire espagnol (note 15)	383 026	0	0	0	0	0
Total passif	1 092 691	862 331	1 197 333	436 139	601 643	964 831
Fonds propres						
Contributions						
Ordinaires	6 137 537	5 823 593	5 281 367	6 137 537	5 823 593	5 281 368
Spéciales	20 349	20 349	20 349	20 349	20 349	20 348
Total contributions (appendice G)	6 157 886	5 843 942	5 301 716	6 157 886	5 843 942	5 301 716
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués	886 750	999 802	880 356	871 850	977 216	870 985
Total fonds propres	7 139 636	6 938 744	6 277 072	7 124 736	6 916 158	6 267 701
Total passif et fonds propres	8 232 327	7 801 075	7 474 405	7 560 875	7 517 801	7 232 532

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

¹ Les soldes de 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la nouvelle règle de comptabilisation des projets financés au titre du CSD. Voir la note 2 a) i).

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	2010	2009 (après ajustement) ¹
Recettes		
Produit des prêts	50 668	56 957
Produit des liquidités et des placements (note 17)	85 448	116 493
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	10 035	9 841
Contributions (note 19)	142 873	225 878
Total des recettes	289 024	409 169
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(80 820)	(87 078)
Dépenses administratives courantes	(34 343)	(30 394)
Consultants et personnel extérieur	(39 410)	(30 549)
Institutions coopérantes	(3 151)	(4 877)
Charges d'intérêt	(13)	0
Frais financiers directs (banques et placements) (note 24)	(4 355)	(4 269)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(162 092)	(157 167)
Provision pour dépréciation des prêts (note 9 a))	2 187	37 096
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	(25 127)	(7 420)
Dons (note 22) ¹	(172 583)	(227 750)
Projets CSD (note 23) ¹	(39 378)	(13 997)
Dépréciation (note 8)	(615)	(365)
Total des dépenses	(397 608)	(369 603)
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur	(108 584)	39 566
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	28 274	(46 244)
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(80 310)	(6 678)
Autres éléments positifs/(négatifs) du résultat global:		
(Pertes)/gains de change (note 16)	(43 342)	132 379
Variation de la provision pour assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	10 600	(6 255)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(32 742)	126 124
(Déficit)/excédent total du résultat global	(113 052)	119 446

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

¹ Les soldes de 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la nouvelle règle de comptabilisation des projets financés au titre du CSD. Voir la note 2 a) i).

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	2010	2009 (après ajustement) ¹
Recettes		
Produit des prêts	50 667	56 957
Produit des liquidités et des placements (note 17)	84 271	114 999
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	14 412	14 066
Recettes provenant des contributions (note 19)	24	30 000
Total des recettes	149 374	216 022
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(77 880)	(83 961)
Dépenses administratives courantes	(32 404)	(28 991)
Consultants et personnel extérieur	(34 496)	(25 106)
Institutions coopérantes	(2 377)	(4 819)
Frais financiers directs (banques et placements)	(4 288)	(4 212)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(151 445)	(147 089)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	2 187	37 096
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	(25 127)	(7 371)
Dons (note 22) ¹	(43 337)	(46 700)
Projets CSD (note 23) ¹	(39 378)	(13 997)
Dépréciation (note 8)	(615)	(365)
Total des dépenses	(257 715)	(178 426)
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur	(108 341)	37 596
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	27 103	(50 937)
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(81 238)	(13 341)
Autres éléments positifs/(négatifs) du résultat global:		
(Pertes)/gains de change	(34 728)	125 827
Variation de la provision pour assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	10 600	(6 255)
Excédent/(déficit) total des autres éléments du résultat global	(24 128)	119 572
Excédent/(déficit) total du résultat global	(105 366)	106 231

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

¹ Les soldes de 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la nouvelle règle de comptabilisation des projets financés au titre du CSD. Voir la note 2 a) i).

État consolidé des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2009 (après ajustement)¹	880 356
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses <i>(après ajustement)</i>	(6 678)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global <i>(après ajustement)</i>	126 124
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2009 (après ajustement)¹	999 802
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(80 310)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(32 742)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2010	886 750

État des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2009 (après ajustement)¹	870 985
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses <i>(après ajustement)</i>	(13 341)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global <i>(après ajustement)</i>	119 572
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2009 (après ajustement)¹	977 216
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(81 238)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(24 128)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2010	871 850

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

¹ Les soldes de 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la nouvelle règle de comptabilisation des projets financés au titre du CSD. Voir la note 2 a) i).

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	2010	2009
Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA		
Intérêts sur prêts	54 938	56 768
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	71 886	107 275
Autres sommes (payées)/reçues	(27 072)	24 034
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(156 996)	(151 160)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(39 873)	(39 308)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(92 175)	(89 766)
Décaissements au titre des projets CSD	(39 378)	(13 997)
Transfert aux liquidités soumises à restriction	(451)	0
Flux nets de trésorerie dégagés par les activités d'exploitation	(229 121)	(106 154)
Activités d'investissement		
Décaissements de prêts	(457 577)	(428 522)
Remboursements de prêts – principal	219 708	201 093
Somme reçue/(payée) au titre des placements	74 880	2 544
Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(162 989)	(224 885)
Activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	320 493	287 110
Emprunt au titre du Fonds fiduciaire espagnol	383 013	0
Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités de financement	703 506	287 110
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	8 892	38 901
Augmentation/(diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	320 288	(5 028)
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 504 972	2 510 000
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	2 825 260	2 504 972
DONT:		
Liquidités non soumises à restriction	715 856	421 297
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des garanties en espèces sur prêts de titres	2 109 404	2 083 675
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	2 825 260	2 504 972

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après dénommé le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été régulièrement appliquées à tous les exercices pour lesquels des états financiers ont été présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière appelées normes IFRS et selon la méthode de calcul au coût historique, à l'exception de certains actifs et engagements qui sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur et de leur coût amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Des informations sont données séparément dans les comptes là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que soient effectuées certaines estimations comptables essentielles. Elle suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

i) Modifications comptables

Les changements suivants ont eu lieu en 2010:

a) En 2010, le FIDA a modifié la règle adoptée pour la comptabilisation des projets financés au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Ces projets sont maintenant comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants. Auparavant, les projets financés au titre du CSD étaient comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global au moment de leur entrée en vigueur et comme des engagements envers les bénéficiaires. Conformément à la norme comptable internationale IAS 8, cette modification a été appliquée de

manière rétroactive et les soldes des exercices antérieurs ont été retraités comme si la nouvelle règle comptable avait toujours été appliquée. Étant donné que les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue (en moyenne sept ans) et que leur financement est soumis à diverses conditions au fur et à mesure de leur avancement, la nouvelle règle comptable donne une image plus fidèle de leurs effets sur les résultats de chaque exercice ainsi que sur la situation financière du FIDA.

Les effets de cette modification comptable sont indiqués ci-dessous:

	En millions d'USD					
	31 déc. 2009 (avant retraitement)	31 déc. 2009 (après retraitement)	Différence	1 ^{er} janv. 2009 (avant retraitement)	1 ^{er} janv. 2009 (après retraitement)	Différence
Bilan (FIDA seulement)						
Dons non décaissés	(253,5)	(64,3)	189,2	(138,6)	(70,7)	67,9
Bénéfices non distribués	(788,0)	(977,2)	(189,2)	(803,1)	(871,0)	(67,9)
Bilan (chiffres consolidés)						
Dons non décaissés	(403,0)	(213,8)	189,2	(194,9)	(127,0)	67,9
Bénéfices non distribués	(810,6)	(999,8)	(189,2)	(812,5)	(880,4)	(67,9)

	En millions d'USD		
	31 déc. 2009 (avant retraitement)	31 déc. 2009 (après retraitement)	Différence
État du résultat global (FIDA seulement)			
Décaissements au titre des dons	(205,4)	(46,7)	158,7
Projets CSD	0	(14,0)	(14,0)
Ajustement sur la base de la juste valeur	(23,4)	(50,9)	(27,5)
Variation de change nette	121,7	125,8	4,1
(Déficit)/excédent total du résultat global	(15,0)	106,2	121,2
État du résultat global (chiffres consolidés)			
Dons	(386,5)	(227,8)	158,7
Projets CSD	(14,0)	(14,0)	(14,0)
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18,7)	(46,2)	(27,5)
Variation de change nette	128,2	132,4	4,2
(Déficit)/excédent total du résultat global	(1,8)	119,4	121,2

b) En 2010, le périmètre de consolidation a été étendu aux deux nouvelles entités suivantes:

- À sa quatre-vingt-dix-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé la création de comptes administratifs pour mobiliser des ressources en vue de consentir des allègements de dette à Haïti au fur et à mesure des échéances. Cette décision a été prise à la suite du tremblement de terre dévastateur qui a frappé le pays en janvier 2010.
- À sa centième session tenue en septembre 2010, le Conseil d'administration a approuvé la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (le Fonds fiduciaire espagnol) et autorisé ledit Fonds fiduciaire à conclure un accord d'emprunt avec l'Espagne. Cet accord a été signé en décembre 2010. Le Fonds fiduciaire espagnol est une entité distincte dont les opérations sont intégrées dans les comptes consolidés du FIDA.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des

comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FGC)
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint FIDA-Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC-FBSA) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le Fonds fiduciaire du FIDA au titre l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (le Fonds fiduciaire espagnol).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

À la différence des autres entités hébergées par le FIDA, le programme de travail du PC-FBSA est préparé par le FIDA et arrêté chaque année avec l'accord du Gouvernement belge lors d'une réunion du comité directeur. Le PC-FBSA est une entité complémentaire dont les opérations font partie des activités de base du FIDA.

Entités hébergées par le FIDA. Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales et ne sont donc pas consolidées dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté"), de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLTF) et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis. C'est donc en dollar des États-Unis que sont présentés ces états financiers consolidés du FIDA.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération ou en fonction du taux de change applicable. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture, de même que les recettes et dépenses.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts des fonds propres.

d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

• Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants: **i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.**

i) Contributions (fonds propres)

a) Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsque le Membre concerné dépose son instrument de contribution. Les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur, conformément à la norme IAS 39, au niveau 2.

b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sans compter les effets des variations de change. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice F).

e) Prêts**i) Généralités**

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont Membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; c) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de cinq (5) ans; d) les prêts consentis à des conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, dont un différé d'amortissement de trois (3) ans; e) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTÉ. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTÉ des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations annulées au titre du service de la dette doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTÉ et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTÉ sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTÉ comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est ensuite compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs et versées par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTÉ, pour financer les allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire PPTÉ administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Conformément à la norme IAS 39, les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (au moment du versement intégral du montant du prêt à l'emprunteur) puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée à l'aide d'un modèle en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé, au moment de la clôture du prêt (c'est-à-dire lorsque celui-ci est entièrement décaissé). Les taux d'actualisation sont calculés en fonction de la courbe des taux d'intérêt prévus pour l'année de clôture, selon la monnaie dans laquelle le prêt est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et s'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, une provision est constituée. Cette méthode d'évaluation à la juste valeur relève du niveau 2.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de droit ou d'intérêt supplémentaire sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors que, en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Le portefeuille de titres du Fonds contient des titres de placement ainsi que certains titres sélectionnés qu'il entend conserver jusqu'à échéance. Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur juste valeur, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur est la valeur boursière à la date du bilan (juste valeur de niveau 1). Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et les ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

Le Fonds prend part à des opérations de prêt de titres par l'intermédiaire du dépositaire global qui intervient en tant qu'agent. Il reçoit en contrepartie des garanties qui peuvent être versées sous la forme soit de titres, soit d'espèces, conformément aux pratiques du marché. Ces opérations de prêt de titres sont des contrats passés avec des contreparties selon les règles établies par le marché et les dispositions convenues avec le dépositaire global. Les titres prêtés ne sont pas sortis du bilan, sauf en cas de transfert des risques et des revenus liés à leur détention. De même, le FIDA ne comptabilise pas les titres qu'il reçoit en garantie, à moins que les risques et les revenus attachés à leur propriété ne lui soient également transférés. Les garanties versées en espèces sont investies sur le marché monétaire et dans d'autres instruments financiers liquides inscrits dans la catégorie des titres de transaction à l'actif du bilan. En tant que prêteur, le FIDA est tenu de verser des intérêts (ou "rebate") sur les garanties qui lui sont fournies en espèces. Le cas échéant, c'est à lui qu'il incombe juridiquement de supporter les pertes encourues sur les garanties réinvesties. L'obligation de restituer les garanties en espèces versées par les emprunteurs de titres constitue un engagement porté au passif du FIDA.

Les revenus et les pertes latents ou réalisés sur les opérations de prêt de titres sont comptabilisés en recettes ou en charges sur la base des droits constatés.

Depuis décembre 2010, le Fonds n'effectue plus de prêts de titres. Au 31 décembre 2010, tous les avoirs du compte de garanties avaient été liquidés et toutes les garanties, restituées aux emprunteurs.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint PC-FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont diminuées, sur l'état du résultat global, du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), plus l'intérêt produit, auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes

comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Des donateurs individuels ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

i) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à leur date d'entrée en vigueur à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39 (juste valeur de niveau 2). À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons prennent effet à la date d'entrée en vigueur de l'accord de don à compter de laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

j) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Dans le cadre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par le pays membre bénéficiaire au moyen d'un mécanisme d'amortissement périodique (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que le FIDA abandonne les intérêts. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions. Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

k) Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010. Le 31 décembre 2010, il a été doté d'un montant de 385,5 millions d'EUR (383,0 millions d'USD) prêtés par l'Espagne. Cet engagement est comptabilisé à sa juste valeur, au niveau 2. Les fonds serviront à financer des prêts en faveur des emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements du Fonds fiduciaire s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le taux d'intérêt payé à l'Espagne sera un taux variable basé sur l'Euribor à 12 mois. Les intérêts seront versés à l'Espagne le 15 janvier de chaque année; ils seront comptabilisés sur la base des droits constatés.

Les liquidités du Fonds fiduciaire espagnol seront investies de manière à couvrir les besoins de décaissement tout en générant un niveau adéquat de rendement corrigé des risques.

Le produit excédentaire des placements sera déposé dans un compte de réserve permettant au FIDA de gérer les risques.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds supplémentaires.

l) Régimes applicables au personnel**i) Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'organisation vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Étant donné que le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

ii) Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels.

m) Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

n) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

o) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

p) Actifs fixes – actifs incorporels

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

• Aménagements et installations	10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau	4 ans

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels si de cette immobilisation résultent des avantages économiques futurs pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (deux à cinq ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs incorporels amortissables de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (durée du bail portant sur les locaux du siège du FIDA).

q) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les Membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.

ii) Des provisions pour arriérés de paiement au titre des billets à ordre ont été constituées.

iii) Les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais non encore en vigueur et prêts non encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'état des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles de la norme IAS 39 concernant les états financiers.

iv) Le Conseil d'administration peut avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2010, comme par le passé, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'il est approuvé par l'autorité compétente. Les prêts et les dons de montant élevé doivent être approuvés par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation lors de la session ou susceptibles

d'être approuvés suivant la procédure de défaut d'opposition avant la session suivante.

NOTE 3**ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS****a) Estimations et hypothèses retenues**

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amortis des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à une catégorie sur la base de la technique d'évaluation appliquée:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement, pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

ii) Initiative PPTÉ

L'estimation des pertes imputables à l'Initiative PPTÉ et aux arriérés de remboursement des prêts repose dans une large mesure sur le jugement de la direction. Les principales hypothèses retenues pour les calculs concernent le taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis, la date d'entrée en vigueur de l'allègement de dette et le niveau des décaissements.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes internationales d'information financière, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

NOTE 4**SOLDE DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****a) Ventilation des soldes (consolidés)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Liquidités non soumises à restriction	715 856	421 297
Liquidités soumises à restriction	507	57
Sous-total liquidités	716 363	421 354
Placements non soumis à restriction	2 507 801	2 487 548
Placements soumis à restriction	451	458
Sous-total placements hors garanties en espèces sur prêts de titres	2 508 252	2 488 006
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	-	215 780
Sous-total placements	-	2 703 786
Total des liquidités et placements	3 224 615	3 125 140

La composition du portefeuille par entité au 31 décembre 2010 était la suivante:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
FIDA	2 591 048	2 661 466
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	57 796	60 014
Fonds fiduciaire PPTÉ	9 292	38 489
Programme conjoint-FBSA	5 791	11 259
Fonds supplémentaires	146 655	138 132
Fonds fiduciaire espagnol (STF)	383 012	0
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice J)	31 021	0
Sous-total	3 224 615	2 909 360
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	-	215 780
Total des liquidités et placements	3 224 615	3 125 140

i) Liquidités et placements soumis à restriction

Monnaies non librement convertibles. Au 31 décembre 2010, les liquidités et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 57 000 USD (57 000 USD en 2009) et à 451 000 USD (458 000 USD en 2009).

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, sont soumis à restriction.

En 2010, le FIDA a ouvert un compte bloqué dont le solde se montait à 450 588 USD en fin d'année.

ii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2010, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 3 155 809 000 USD (2 843 974 000 USD en 2009), à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles. Ils se décomposaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Liquidités	715 856	421 297
Titres à revenu fixe	2 323 253	2 350 258
(Perte)/gain non réalisé sur contrats à terme	13 069	(8 753)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	171 705	143 470
Contrats à terme	(226)	2 615
Options	-	(42)
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	-	215 780
Total des liquidités et placements	3 223 657	3 124 625
Sommes à recevoir sur cessions de titres	71 019	37 685
Somme à payer sur achats de titres	(138 867)	(100 464)
Engagements au titre des garanties en espèces	-	(217 872)
Total des placements	3 155 809	2 843 974

Les placements en titres à revenu fixe comprenaient, au 31 décembre 2010, 397 662 000 USD de titres détenus jusqu'à échéance (402 209 000 USD en 2009).

iii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Euro	1 319 953	955 038
Yen japonais	392 977	355 143
Livre sterling	237 269	257 430
Dollar des États-Unis	1 205 610	1 278 455
Total	3 155 809	2 846 066
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	-	215 780
Engagements au titre des garanties en espèces	-	(217 872)
Total liquidités et placements	3 155 809	2 843 974

iv) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Moins de 1 an	1 087 772	638 027
1 à 5 ans	1 653 319	1 736 209
5 à 10 ans	205 454	204 159
Plus de 10 ans	209 264	267 671
Total	3 155 809	2 846 066
Avoirs détenus en garantie de prêts de titres	-	215 780
Engagements au titre des garanties en espèces	-	(217 872)
Total liquidités et placements	3 155 809	2 843 974

Au 31 décembre 2010, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 41 mois (52 mois en 2009).

b) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Dans l'hypothèse de la poursuite de ses activités, le Fonds encourt aussi un risque de

perte de ressources qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

i) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont gérés en interne. Les autres placements sont répartis entre 10 mandats de gestion externe.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations préconisées par la politique de placement, aux 31 décembre 2010 et 2009. Les chiffres présentés concernent uniquement le FIDA.

Tableau 1
Répartition effective des placements par classe d'actifs et répartition préconisée par la politique de placement (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2010 et 2009

<i>Classe d'actifs</i>	<i>Portefeuille</i>		<i>Politique de placement</i>	
	2010	%	<i>En millions d'USD</i>	%
Liquidités à court terme	7,2	182,6	5,5	
Placements détenus jusqu'à échéance	15,8	397,7	15,8	
Obligations d'État	40,2	1 013,7	43,5	
Placements diversifiés à taux fixe	17,6	444,2	15,2	
Placements indexés sur l'inflation	19,2	484,6	20,0	
Total	100,0	2 522,8	100,0	

<i>Classe d'actifs</i>	<i>Portefeuille</i>		<i>Politique de placement</i>	
	2009	%	<i>En millions d'USD</i>	%
Liquidités à court terme	7,1	184,2	5,5	
Placements détenus jusqu'à échéance	15,5	402,8	15,5	
Obligations d'État	42,7	1 110,8	43,6	
Placements diversifiés à taux fixe	18,0	467,0	15,4	
Placements indexés sur l'inflation	16,7	433,9	20,0	
Total	100,0	2 598,7	100,0	

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres et qui imposent des restrictions sur le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Ces restrictions prennent la forme suivante:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé en termes de durée;
2. erreurs de réplification maximales;
3. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa h) Risque de crédit).

Les indices de référence sélectionnés pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Indices de référence par portefeuille

Portefeuille	Indice de référence
Liquidités à court terme	s.o.
Obligations d'État	Indice JP Morgan pour les obligations d'État multimarchés de 1 à 3 ans, ajusté en fonction des quatre monnaies entrant dans la composition du panier du DTS
Placements diversifiés à taux fixe	Indice composite Barclays pour les États-Unis (Aa+ au minimum) et indice global Barclays pour les États-Unis (Aa+ au minimum), à l'exclusion des ABS et CMBS.
Placements indexés sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Placements détenus jusqu'à échéance	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)

Note: ABS – titres adossés à des actifs; CMBS – titres adossés à des crédits hypothécaires.

En matière d'échéance, les limites sont les suivantes:

- Un an de plus que la référence pour les obligations d'État multimarché.
- Deux ans de plus que la référence pour les placements diversifiés à taux fixe.
- Deux ans de plus que la référence pour les obligations indexées sur l'inflation.

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres. Pour les valeurs à revenu fixe, la durée maximale est fixée à deux ans au-delà de l'échéance du portefeuille de référence. Le Fonds n'effectue pas de placements sur les marchés d'actions.

La durée moyenne des placements du FIDA aux 31 décembre 2010 et 2009 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2010 et 2009

Classe d'actifs	Portefeuille		Durée de référence	
	2010	2009	2010	2009
Liquidités à court terme	-	-		n.d.
Obligations d'États	1,9	2,0	1,8	1,8
Placements diversifiés à taux fixe	4,4	4,2	4,6	4,2
Placements indexés sur l'inflation	2,9	4,0	5,0	4,2
Placements détenus jusqu'à échéance	2,3	2,3	2,3	2,3
Durée moyenne totale	3,1	2,6	3,7	2,6

L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2010.

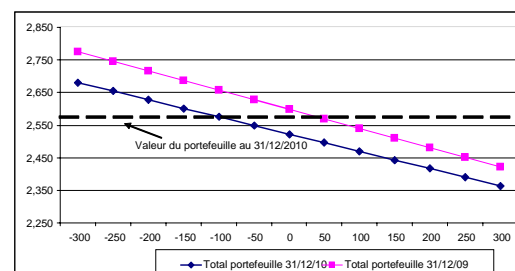
Tableau 4
Analyse de sensibilité du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2010			2009	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sans mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	
-300	159	2 681	177	2 755	
-250	132	2 654	147	2 746	
-200	106	2 628	118	2 717	
-150	79	2 602	88	2 687	
-100	53	2 575	59	2 658	
-50	26	2 549	29	2 628	
0	-	2 522	-	2 599	
50	(26)	2 496	(29)	2 569	
100	(53)	2 469	(59)	2 540	
150	(79)	2 443	(88)	2 510	
200	(106)	2 417	(118)	2 481	
250	(132)	2 390	(147)	2 451	
300	(159)	2 364	(177)	2 422	

L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus ne tient pas compte des placements liés aux garanties en espèces sur prêts de titres. Les taux d'intérêt étant actuellement faibles, les variations de la courbe de rendement en points de base sont données à titre d'exemple.

Le graphique 1 ci-dessous illustre la relation négative entre rendements et valeur des placements à revenu fixe.

Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(En millions d'USD)



Au 31 décembre 2010, si le niveau général des taux d'intérêt des monnaies entrant dans la composition du papier du DTS avait été supérieur/inférieur de 100 points de base (déplacement positif ou négatif symétrique de la courbe de rendement), le produit de l'ensemble du portefeuille de placements aurait été inférieur/supérieur de 159 millions d'USD du fait des pertes (gains) enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (*tracking error*) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi représente l'écart type annualisé de la performance du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure le risque actif encouru par les gestionnaires de placements.

Tableau 5
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Classe d'actifs	Écart de suivi (en % par an)
Obligations d'État	0,75-1,00
Placements diversifiés à taux fixe	0,75-1,00
Placements indexés sur l'inflation	2,00
Placements détenus jusqu'à échéance	s.o.

Au 31 décembre 2010, l'écart de suivi du portefeuille, sur la base des trois années précédentes, était de 0,39%.

ii) Risque de crédit

Les lignes directrices de la politique de placement fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière, comme indiqué au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Notes de crédit minimales exigées par la politique de placement

Classe d'actifs	Titres	Opérations		
		Dépôts à terme et CD ^a	au comptant et à terme ^b	Swaps de taux d'intérêt ^b
Liquidités à court terme	s.o.	A-1/P-1	s.o.	s.o.
Obligations d'État ^c	Moody's Aa3 ou Standard & Poor's (S&P) AA- ou Fitch AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	s.o.
Placements diversifiés à taux fixe ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA- ou Fitch AA (exception: MBS et ABS AAA/Aaa par deux des trois institutions)	A-1/P-1	A-1/P-1	AA-/Aa3
Placements indexés sur l'inflation ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	s.o.
Placements détenus jusqu'à échéance	Moody's Aa3 ou S&P AA- (exception: obligations de sociétés AAA/Aaa)	A-1/P-1	s.o.	s.o.

^a La note de crédit minimale (P-1 de Moody's ou A-1 de S&P) s'applique à l'établissement bancaire.

^b La note de crédit minimale s'applique à la contrepartie.

^c Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Note: ABS = titres adossés à des actifs
MBS = titres adossés à des crédits hypothécaires

Au 31 décembre 2010, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure au minimum autorisé par la politique de placement (tableau 7).

Tableau 7
Note de crédit moyenne par classe d'actifs (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2010 et 2009

Classe d'actifs	Note de crédit ^a	
	2010	2009
Liquidités à court terme	P1	P1
Obligations d'État	Aaa	Aaa
Placements diversifiés à taux fixe	Aa1	Aa1
Placements indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Placements détenus jusqu'à échéance	Aaa	Aaa

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2010 et 2009; pour les placements détenus jusqu'à échéance, la note moyenne est calculée sur la base des valeurs nominales. Les notes de crédit sont celles attribuées par Moody's.

iii) Placements en titres détenus jusqu'à échéance

	Équivalent en milliers d'USD			
	USD	Euro	Livre sterling	Total
Obligations de sociétés	61 430	73 861	7 915	143 206
Obligations publiques	102 889	47 335	8 163	158 387
Obligations d'État	10 136	34 854	-	44 990
Titres adossés à des actifs		10 790		10 790
Obligations d'entités supranationales	31 380	8 909	-	40 289
Total 2010	205 835	175 749	16 078	397 662
Total 2009	195 337	191 032	16 440	402 809

Au 31 décembre 2010, la juste valeur des placements détenus jusqu'à échéance se montait à 407 098 000 USD (418 592 000 USD en 2009).

Au 31 décembre, la composition par échéance des titres détenus jusqu'à échéance était la suivante:

Échéance	En milliers d'USD	
	2010	2009
Moins d'un an	72 555	88 632
1-2 ans	76 362	73 399
2-3 ans	74 560	77 951
3-4 ans	81 285	78 852
4-5 ans	82 110	74 349
5-6 ans	10 790	9 626
Total	397 662	402 809

Tous les titres à moins d'un an ont une échéance de plus de trois mois à compter de la date d'acquisition.

iv) Prêts de titres

Après avoir analysé le profil risque/rendement de ses opérations de prêt de titres et en consultation avec son conseiller financier, le FIDA a décidé de mettre fin à cette activité. En conséquence, les derniers avoirs du compte de garanties du FIDA ont été liquidés au mois de novembre et le programme de prêt de titres a été définitivement clôturé.

v) Risque de change

Le portefeuille de placements est utilisé de manière à minimiser globalement les risques de change encourus par le FIDA. La majeure partie des engagements du FIDA se composent de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve générale et les engagements de dons

libellés en dollars des États-Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans cette même monnaie.

L'alignement de l'actif sur le panier du DTS fait l'objet d'un contrôle généralement effectué tous les mois.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, la direction entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière à ce que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2010.

Tableau 8
Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)
Au 31 décembre 2010

Monnaie	Part de l'actif net (%)	Pondération du DTS	Écart
USD	40,2	40,8	(0,6)
EURO	36,3	35,5	0,8
JPY	15,4	14,6	0,8
GBP	8,1	9,1	(1,0)
Total	100,0	100,0	0,0

Au 31 décembre 2010, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)
Au 31 décembre 2010

Monnaie	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD -10% (%)	USD +10% (%)
USD	-2,3	2,5
EURO	1,3	-1,6
JPY	0,7	-0,5
GBP	0,3	-0,4
Total	-	-

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

vi) **Risque de liquidité**

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux dépenses administratives lorsqu'il y a lieu. Pour assurer au FIDA la souplesse de financement dont il a besoin, les services de la trésorerie estiment le montant des fonds disponibles à partir de toutes les sources utiles à cet égard et surveillent la situation des liquidités selon divers échéanciers. Le FIDA a élaboré une politique en matière de liquidités, adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2006, visant à mettre en place de nouveaux dispositifs de sauvegarde dans ce domaine. Cette politique prévoit le maintien d'un niveau minimum d'actifs très liquides dans le portefeuille de placements du FIDA, à hauteur de 60% du total des décaissements bruts annuels, niveau qui peut être majoré en cas de crise durant la période de la septième reconstitution (2007-2009). À l'heure actuelle, la part des actifs très liquides détenus par le Fonds couvre largement le minimum de liquidités requis. Les services du FIDA examinent actuellement la pertinence du niveau de liquidité, compte tenu de l'expansion du programme de travail et de l'évolution des besoins de liquidité pour la période couvrant la huitième reconstitution (2010-2012).

vii) **Risque de ressources**

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers la position de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et de dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La révision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	En milliers d'USD	
	2010	2009
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	428 451	387 911
Contributions du FBSA	16 774	21 228
Total	445 225	409 139
Ajustement sur la base de la juste valeur	(6 451)	(8 648)
Billets à ordre à encaisser, sur la base de la juste valeur	438 774	400 491
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	335 630	390 427
Contributions du FBSA	18 449	28 509
Contributions supplémentaires	117 404	84 375
Fonds fiduciaire espagnol	19 452	0
Total	490 935	503 311
Ajustement sur la base de la juste valeur	(12 426)	(18 368)
Contributions à recevoir, sur la base de la juste valeur	478 509	484 943

a) **Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions des ressources**

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées

Au 31 décembre 2010

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitution	Montant
États-Unis ^a	Sixième	459
Brésil ^a	Septième	7 916
Bolivie (État plurinational de)	Septième	100
France ^a	Septième	21 465
États-Unis ^a	Septième	23 143

^a Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

b) **Huitième reconstitution des ressources**

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la huitième reconstitution sont données à l'appendice G. La huitième reconstitution est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

c) **Programme spécial pour l'Afrique (PSA)**

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

d) **Risque de crédit**

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement encaissée. Le

risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

NOTE 6**PROVISIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	En milliers d'USD	
	2010	2009
Solde en début d'exercice	168 448	168 485
Variation totale	0	(37)
Solde en fin d'exercice	168 448	168 448
dont:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 587	87 587
Total	168 448	168 448

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2010, toutes les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la septième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100% et 30% pour la huitième reconstitution (100% pour la septième reconstitution au 31 décembre 2009).

Aux 31 décembre 2010 et 2009, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	En milliers d'USD	
	2010	2009
FIDA		
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
Première reconstitution		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
Troisième reconstitution		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Jamahiriya arabe libyenne	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total FIDA	80 861	80 861
Total général	80 861	80 861

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	En milliers d'USD	
	2010	2009
Contributions initiales		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
Deuxième reconstitution		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Total	87 587	87 587

NOTE 7**AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	En milliers d'USD	
	2010	2009
Sommes à recevoir provenant de cessions de titres	71 019	37 685
Autres montants à recevoir	32 077	30 196
Total	103 096	67 881

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8**IMMOBILISATIONS**

	En milliers d'USD		
	1 ^{er} janv. 2010	Ajouts	31 déc. 2010
Coût			
Informatique - matériel	920	872	1 792
Informatique - logiciels	659	1 365	2 024
Mobilier et installations	426	(25) ^a	401
Aménagements des locaux loués	208	59	267
Coût total	2 213	2 271	4 484
Dépréciation			
Informatique - matériel	(318)	(347)	(665)
Informatique - logiciels	(22)	(127)	(149)
Mobilier et installations	(71)	(124)	(195)
Aménagements des locaux loués	0	(17)	(17)
Total dépréciation	(411)	(615)	(1 026)
Immobilisations nettes	1 802	1 656	3 458

^a Résultat dû à des variations de change.

NOTE 9**PRÊTS****a) Provision cumulée pour dépréciation**

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	En milliers d'USD	
	2010	2009
Solde en début d'exercice	98 424	133 103
Augmentation/(diminution) nette de la provision	(2 187)	(37 096)
Réévaluation	(743)	2 417
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	95 494	98 424
Ajustement sur la base de la juste valeur	(71 395)	(71 113)
Total	24 099	27 311

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont compromis à 100%.

b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué sur l'état du résultat global pour l'exercice 2010 aurait été supérieur de 1 879 000 USD (2 294 000 USD en 2009). Les chiffres correspondants sont respectivement de 1 848 000 USD

(2 262 000 USD en 2009) pour le FIDA et de 31 000 USD (32 000 USD en 2009) pour le PSA. Les États membres concernés sont indiqués ci-après:

i) **Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – FIDA**
Au 31 décembre 2010

	<i>En milliers d'USD</i>			
	<i>Principal non amorti</i>	<i>Principal en arriéré</i>	<i>Produit non comptabilisé en 2010</i>	<i>En retard de paiement depuis</i>
Cuba	12 880	12 880	507	Sept. 1989
Comores	970	36	7	Janv. 2010
République populaire démocratique du Corée	37 279	2 724	186	
République démocratique du Congo	22 643	6 970	226	Fév. 1993
Guinée-Bissau	6 798	2 463	67	Nov. 1995
Somalie	26 817	15 774	264	Janv. 1991
Zimbabwe	25 689	15 001	591	Oct. 2001
Total	133 076	55 848	1 848	

ii) **Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – PSA**
Au 31 décembre 2010

	<i>En milliers d'USD</i>			
	<i>Principal non amorti</i>	<i>Principal en arriéré</i>	<i>Produit non comptabilisé en 2010</i>	<i>En retard de paiement depuis</i>
Guinée-Bissau	3 173	1 030	31	Déc. 1995
Total	3 173	1 030	31	

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

c) **Ventilation de l'encours des prêts**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
FIDA – Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
2010 – 10 071 087 USD		
2009 – 9 645 695 USD		
Prêts en vigueur	9 454 621	9 078 516
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 387 715)	(2 405 049)
Remboursements	(1 805 732)	(1 617 360)
Intérêts/principal à recevoir	18 416	23 183
Encours des prêts, en valeur nominale	5 279 590	5 079 290
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 168 031)	(1 225 698)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	4 111 559	3 853 592
PSA – Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
2010 – 344 450 USD		
2009 – 347 105 USD		
Prêts en vigueur	344 450	347 105
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	0	(228)
Remboursements	(88 549)	(79 972)
Intérêts/principal à recevoir	562	782
Encours des prêts, en valeur nominale	256 463	267 687
Ajustement sur la base de la juste valeur	(110 664)	(114 611)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	145 799	153 076

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS		
2010 – 10 415 536 USD		
2009 – 9 992 800 USD		
Prêts en vigueur	9 799 071	9 425 621
Moins: solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 387 715)	(2 405 277)
Remboursements	(1 894 281)	(1 697 332)
Intérêts/principal à recevoir	18 978	23 965
Encours des prêts, en valeur nominale	5 536 053	5 346 977
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 278 695)	(1 340 309)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	4 257 358	4 006 668

d) **Risque de crédit**

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

e) **Risque de marché**

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 92,7% (92,5% au 31 décembre 2009) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire non susceptibles de varier sur une base annuelle. On trouvera une ventilation du portefeuille selon les conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9.

f) **Estimation de la juste valeur**

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

NOTE 10**INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE**

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs du FIDA se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

<i>En milliers d'USD</i>			
<i>2010</i>	<i>Prêts et créances</i>	<i>Actifs à la juste valeur avec variation au compte de résultats</i>	<i>Placements détenus jusqu'à échéance</i>
Encours net des prêts		4 152 322	
Autres créances	103 096		
Placements détenus jusqu'à échéance			397 662
Autres actifs financiers à la juste valeur avec variation au compte de résultats		2 862 884	
Liquidités et équivalents		716 363	
Total	103 096	7 731 569	397 662

<i>En milliers d'USD</i>			
<i>2009</i>	<i>Prêts et créances</i>	<i>Actifs à la juste valeur avec variation au compte de résultats</i>	<i>Placements détenus jusqu'à échéance</i>
Encours net des prêts		3 889 266	
Autres créances	67 881		
Placements détenus jusqu'à échéance			402 809
Autres actifs financiers à la juste valeur avec variation au compte de résultats		3 019 765	
Liquidités et équivalents		421 354	
Total	67 881	7 330 385	402 809

NOTE 11**INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 124 670 000 USD au cours de la période 1998-2010. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs

de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration entre 2011 et 2012 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2010 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 149 726 852 USD (156 251 000 USD en 2009, pour les Comores, l'Érythrée, la Somalie et le Soudan).

Le produit brut des placements du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 17 418 USD (43 510 USD en 2009).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

<i>En milliers d'USD</i>			
	<i>2010</i>	<i>Variation</i>	<i>2009</i>
Contributions du FIDA 1998-2010	124 670	30 000	94 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	193 741	0	193 741
Produit net cumulé des placements	7 949	18	7 931
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	142 997	(14 645)	157 642
Écarts de change nets cumulés	41 349	1 588	39 761
Total (appendice I)	510 706	16 961	493 745

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

<i>En milliers d'USD</i>		
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Solde en début d'exercice	147 174	160 337
Nouveaux montants approuvés	2 519	4 644
Variation de la provision	(23 748)	(20 663)
Variation de change	(1 588)	2 856
Solde en fin d'exercice	124 357	147 174
Ajustement sur la base de la juste valeur	(43 420)	(57 083)
Équivalent sur la base de la juste valeur	80 937	90 091

NOTE 12**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

<i>En milliers d'USD</i>		
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Engagements au titre des garanties en espèces	0	217 872
Sommes à payer pour achat de titres	138 867	100 464
Engagements au titre de l'AMACS	56 172	60 919
Autres sommes à payer et engagements exigibles	73 556	60 249
Sous-total	268 595	221 632
Total	268 595	439 504

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 79 784 000 USD (157 075 000 USD en 2009) devrait être à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Recettes reportées	182 403	214 539
Ajustement sur la base de la juste valeur	(5 060)	(5 492)
Équivalent en juste valeur	177 343	209 047

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	2010	<i>1^{er} janv. 2009</i>	
		<i>(après ajustement)</i>	<i>(après ajustement)</i>
FIDA	80 390	77 001	69 299
Fonds supplémentaires	174 536	137 379	38 431
FBSA	17 995	18 399	19 488
Solde en fin d'exercice	272 921	232 779	127 218
Ajustement sur la base de la juste valeur	(9 192)	(18 999)	(185)
Dons non décaissés	263 729	213 780	127 033

NOTE 15**EMPRUNT AU TITRE DU FONDS FIDUCIAIRE ESPAGNOL**

Le prêt consenti par l'Espagne pour la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire s'élève à 383,0 millions d'USD (285,5 millions d'EUR). Il est remboursable sur 45 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans.

NOTE 16**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années étaient les suivants:

<i>Année</i>	<i>USD</i>
2010	1,55027
2009	1,56372

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	989 019	860 796
Variations de change pour l'année:		
Liquidités et placements	(5 069)	44 855
Montants nets à recevoir/à payer	(2 773)	3 600
Encours des prêts et des dons	(31 236)	69 985
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	2 658	12 040
Contributions des États membres	(6 922)	(2 257)
Total des variations sur l'année	(43 342)	128 223
Solde de clôture au 31 décembre	945 677	989 019

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 17**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2010, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 888 430 000 USD (1 955 860 000 USD en 2009), ce qui représente environ 75% du total des liquidités et placements (75% en 2009).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants à des fins de couverture (ils ne sont pas admis en revanche pour la comptabilité de couverture), principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

i) Contrats à terme

Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	2010	2009
Nombre de contrats en cours:		
achat	638	1 101
vente	(184)	719
Gains nets latents (en milliers d'USD)	172	2 550
Échéances (en jours)	67 à 444	67 à 809

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2010 portaient sur des obligations d'État et des devises.

ii) Options

Le FIDA limite les opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'émet pas de contrats d'option. Les options en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	<i>31 décembre</i>	
	2010	2009
Nombre de contrats en cours:		
achat	0	852
vente	0	469
Valeur de marché (en milliers d'USD)	s.o.	(34)
Gains/(pertes) nets latents (en milliers d'USD)	s.o.	(44)
Échéances (en jours)	s.o.	22 à 349

Pas de contrats d'option en cours au 31 décembre 2010.

iii) *Contrats à terme couverts*

Au 31 décembre 2010, les contrats à terme affichaient un gain de 13 069 000 USD (perte de 8 753 000 USD en 2009). Leurs échéances s'échelonnaient entre 4 et 80 jours au 31 décembre 2010 (entre 7 et 82 jours au 31 décembre 2010).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2010 portaient sur des devises.

c) *Produit des liquidités et des placements*

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 85 448 000 USD (116 493 000 USD en 2009). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 4 355 000 USD (4 269 000 USD en 2009), qui sont inclus dans les charges.

	<i>En milliers d'USD</i>		
	<i>2010</i>		
	<i>Placements au cours du marché</i>	<i>Placements détenus jusqu'à échéance</i>	<i>Total</i>
Intérêts sur titres à revenu fixe	55 523	16 497	72 020
Revenu net sur les contrats à terme et swaps	(2 932)	-	(2 932)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	29 502	(740) ^a	28 762
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(13 882)	-	(13 882)
Produit net des avoirs détenus en garantie de prêts de titres	869	-	869
Produit des prêts de titres	184	36	220
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	391	-	391
Total	69 655	15 793	85 448

^a Amortissement des titres détenus jusqu'à échéance.

	<i>En milliers d'USD</i>		
	<i>2009</i>		
	<i>Placements au cours du marché</i>	<i>Placements détenus jusqu'à échéance</i>	<i>Total</i>
Intérêts sur titres à revenu fixe	64 750	18 004	82 754
Perte nette des contrats à terme et des options	(74)	-	(74)
Moins-value sur titres à revenu fixe	38 613	(879)	37 734
Moins-value latente sur titres à revenu fixe	(23 189)	-	(23 189)
Plus-value/(moins-value) latente sur les avoirs détenus en garantie de prêts de titres	17 007	-	17 007
Produit des prêts de titres	1 073	227	1 300
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	959	2	961
Total	99 139	17 354	116 493

Dans le cas des placements détenus jusqu'à échéance, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement.

Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
FIDA	84 271	114 999
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	393	869
Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTe	17	49
PC-FBSA	233	417
Autres fonds supplémentaires	1 034	988
À déduire: recettes reportées/reclassées	(500)	(829)
Total	85 448	116 493

Le taux de rendement annuel des liquidités et des placements consolidés en 2010 s'est établi à 2,7% net de charges (4,06% net de charges en 2009). Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2010 s'est établi à 3,26% net de charges (4,45% net de charges en 2009).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le Gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

<i>Montants consolidés</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Remboursements du Gouvernement hôte	8 799	8 957
Recettes provenant d'autres sources	1 236	884
Total	10 035	9 841

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Commissions de service	5 166	4 098
Remboursements du Gouvernement hôte	8 799	8 957
Recettes provenant d'autres sources	447	1 011
Total	14 412	14 066

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
FIDA	24	30 000
Fonds supplémentaires	133 451	189 824
PC-FBSA	9 398	6 054
Total	142 873	225 878

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTe tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice K. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés.

	En milliers d'USD	
	2010	2009
FIDA	151 445	147 089
Autres entités	10 647	10 078
Total	162 092	157 167

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par la FAO.

En 2010, les effectifs à plein temps du FIDA et des autres entités consolidées admis à bénéficier du régime de pensions du FIDA, classés par principale source budgétaire, se décomposaient comme suit:

	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif - FIDA	209	198	407
Autres sources - FIDA	24	18	42
PC-FBSA	2	1	3
Cadres associés/cadres programmes spéciaux	17		17
Fonds	1	1	2
programmatisés			
Total 2010	253	218	471
Total 2009^a	249	225	474

^a Recalculé pour tenir compte de l'effectif en équivalents temps plein admis à bénéficier d'une pension.

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2009, a fait apparaître un déficit actuariel s'élevant à 0,38% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Malgré cela, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants. En conséquence, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26 selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2010 s'est élevé à 9 898 000 USD (9 806 000 USD en 2009).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2010, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 5,5%; rendement des placements: 4,0%; augmentations de salaires prévues: 3,0%; augmentation des frais médicaux: 5,0%; inflation: 2,5%; et taux de change: 1 EUR = 1,314 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2010 était de l'ordre de 56 172 000 USD. Le tableau ci-dessous présente les actifs du plan d'assurance maladie après cessation de service et la provision constituée à ce titre au 31 décembre, tels qu'ils figurent dans les états financiers 2010 et 2009.

	En milliers d'USD	
	2010	2009
Passif (services passés)		
Total de la provision au 1 ^{er} janvier	(60 919)	(50 113)
Charges d'intérêts	(2 762)	(2 359)
Coût des services actuels	(3 091)	(2 759)
Reclassement des services actuels afférents aux entités autres que le FIDA	0	567
Gains/(pertes) actuarielles	10 600	(6 255)
Provision au 31 décembre	(56 172)	(60 919)
Actif		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	60 014	57 482
Intérêt sur solde	392	869
Contributions	9 027	0
Solde des variations de change	(2 611)	1 663
Total des actifs au 31 décembre	66 822	60 014

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2010, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 5 853 000 USD (5 118 000 USD – en 2009).

Compte tenu des résultats de l'exercice 2010 et de la récente évaluation actuarielle, le montant des actifs du fonds fiduciaire irrévocable est suffisant pour couvrir le niveau actuel des engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des services au titre de l'AMACS au 31 décembre 2010.

Incidence sur:	Engagements (%)	Coût des services (%)
Hausse des frais médicaux:		
6,0% au lieu de 5,0%	14,0	0,8
4,0% au lieu de 5,0%	(11,2)	(0,6)

NOTE 22**DONS**

Les dons se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Dons du FIDA	43 337	46 700
PC-FBSA	8 649	4 930
Fonds supplémentaires	120 597	176 120
Total	172 583	227 750

NOTE 23**PROJETS CSD**

Pour plus de détails sur les projets financés au titre du CSD, voir l'appendice H2.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009 (après ajustement)
<i>FIDA seulement</i>		
Projets CSD	39 378	13 997
Total	39 378	13 997

Les financements non décaissés au titre des projets CSD entrés en vigueur au 31 décembre 2010 s'élevaient à 439,6 millions d'USD.

NOTE 24**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Frais de gestion des placements	(3 682)	(3 624)
Autres charges	(678)	(652)
Impôt récupérable (payé)/reçu	5	7
Total	(4 355)	(4 269)

NOTE 25**AJUSTEMENT SUR LA BASE DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Encours des prêts	50 181	(72 499)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	950	(6 485)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(13 292)	13 932
Encours des prêts (net)	37 839	(65 052)
Billets à ordre des contributeurs	2 197	3 639
Contributions à recevoir	5 943	(13 049)
Contributions	(7 707)	4 915
Dons non décaissés	(9 566)	46 385
Recettes reportées	(432)	4 495
Total	28 274	(18 667)

NOTE 26**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES**

Parmi les dons figure le financement annuel de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial, comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Coalition internationale	-	-
Mécanisme mondial	-	-
Équipe spéciale de haut niveau	-	200
Total	-	200

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Coalition internationale	531	(266)
Mécanisme mondial	536	1 374
Équipe spéciale de haut niveau	98	37
Total	1 165	1 145

NOTE 27**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF CONDITIONNELS****a) Éléments de passif conditionnels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de neuf pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Comme indiqué à la note 23, le FIDA a un passif conditionnel de 439,6 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé. Les décaissements auront lieu dès que seront remplies les conditions nécessaires à cet effet.

b) Éléments d'actif conditionnels

À la suite d'un arrêt du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail relatif à un membre du personnel du Mécanisme mondial, une entité hébergée par le FIDA, ce dernier a reçu instruction de verser à cette personne des dommages et intérêts et d'acquitter les frais de justice. En conséquence, une provision d'un montant de 450 000 USD a été comptabilisée pour faire face à cet engagement probable. Cette personne étant employée par le Mécanisme mondial et rémunérée sur le budget du Mécanisme mondial, le FIDA fait appel de cette décision au motif qu'il revient au Mécanisme mondial de prendre en charge tout le montant des dommages et intérêts éventuels. Si cet appel reçoit une issue favorable, le Mécanisme mondial remboursera cette somme au FIDA. C'est la raison pour laquelle il est fait état de cet élément d'actif conditionnel.

NOTE 28**DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers consolidés pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion d'avril 2011 et approbation par le Conseil d'administration à sa session de mai 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2010 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2012. Les états financiers consolidés de l'exercice 2010 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trentième-quatrième session, en février 2011.

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2010¹**

(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Algérie			102		102
Angola			7		7
Australie ²	2 721		84		2 805
Autriche	755				755
Bangladesh			58		58
Belgique ³	10 214	1 852	597		12 663
Belgique pour le PC-FBSA			143 563		143 563
Cameroun			35		35
Canada	1 745		3 353		5 098
Chine			407		407
Colombie			25		25
Danemark	9 052	3 438	3 946		16 436
Finlande	2 744	3 465	5 563		11 772
France	1 032	1 137	3 741		5 910
Allemagne	46	5 718	6 389		12 153
Ghana			102		102
Grèce			102		102
Inde			1 000		1 000
Indonésie			50		50
Irlande	6 723		784		7 507
Italie	29 358	5 294	24 827		59 479
Japon	1 876	2 026	3 972		7 874
Jordanie ⁴			165		165
Koweït			146		146
Luxembourg	1 412		1 073		2 485
Malaisie			28		28
Mauritanie ⁵			100		100
Maroc			50		50
Pays-Bas	84 681	4 629	11 111		100 421
Nigéria			50		50
Norvège	22 440	1 784	6 141		30 365
Pakistan ⁶			125		125
Paraguay			15		15
Portugal	142		738		880
Qatar			146		146
République de Corée		3 574			3 574
Arabie saoudite			146		146
Sénégal ⁷			135		135
Sierra Leone ⁸			100		100
Afrique du Sud			10		10
Espagne	5 220		12 814		18 034
Suriname	2 019				2 019
Suède	9 209	2 608	15 909		27 726
Suisse	8 384	343	10 712		19 439
Turquie			47		47
Royaume-Uni	20 826		16 856		37 682
États-Unis		322	86		408
Total États membres	220 599	36 190	275 410		532 200

¹ Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.² L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.³ La contribution de la Belgique comprend une somme de 942 000 USD versée par le Programme conjoint – Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC-FBSA).⁴ Dont 150 000 USD au titre du Fonds spécial pour les changements climatiques.⁵ 100 000 USD au titre du Fonds pour les pays les moins avancés.⁶ 125 000 USD au titre du Fonds spécial pour les changements climatiques.⁷ Dont 120 000 USD au titre du Fonds pour les pays les moins avancés.⁸ 100 000 USD au titre du Fonds pour les pays les moins avancés.

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2010¹ (suite)**
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800		1 053		3 853
Agence française de développement			173		173
Banque arabe	1 097		25		1 122
Fonds arabe de développement économique et social	2 983				2 983
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299				299
Fondation Bill et Melinda Gates			1 015		1 015
Programme Cassava			70		70
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) Secrétariat, Genève			813		813
Congressional Hunger Center			183		183
Coopernic			4 386		4 386
Commission européenne	814		293 875		294 689
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14		83		97
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	20 000		3 430		23 430
Fonds pour les pays les moins avancés			32		32
Liechtenstein			5		5
Fédération nationale des coopératives agricoles	35				35
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	2 976				2 976
Organisation des pays exportateurs de pétrole	652				652
Autres	251		912		1 163
Excédent des commissions de service	50		96		146
Fonds spécial pour les changements climatiques ²			166		166
Fonds d'équipement des Nations Unies	464		97		561
Programme des Nations Unies pour le développement	467		33		500
Fonds des Nations Unis pour les partenariats internationaux	82		145		227
Banque mondiale	1 580		541	72 066	74 187
Total États non membres et autres sources	34 564		307 133	72 066	413 763
Total 2010	255 163	36 190	582 543	72 066	945 962
Total 2009	221 035	33 213	407 051	71 889	733 188

¹ Les contributions dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

² Dont 125 000 USD pour la Mongolie.

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2010

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 826
Royaume-Uni	11 993
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC-FBSA dans le cadre des reconstitutions	76 605
<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	19 679
Total contributions complémentaires 2009	155 072
Total contributions complémentaires 2009	153 415

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE (voir tableau précédent)</i>	19 679
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale	122 217
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2010	193 741
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2009	193 741

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires reçues en 2010

Contributions reçues pour le nouveau bâtiment du siège en 2010

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Cameroun	EUR	24	32
Chine	EUR	108	136
Grèce	EUR	2	2
Madagascar	EUR	2	2
Qatar	EUR	50	66
Total		186	238

Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2010

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Belgique	EUR	2 000	2 520
Danemark	DKK	8 000	1 374
Pays-Bas	USD		2 573
Total			6 467

Contributions reçues pour le programme de cadres associés en 2010

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>En milliers d'USD</i>
Belgique	USD		1 094
Danemark	USD		112
Finlande	USD		698
France	USD		120
Allemagne	USD		272
Allemagne	EUR	97	126
Norvège	USD		138
République de Corée	USD		343
Suède	USD		125
Total			3 028

Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2010

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Coopernic	EUR	1 000	1 376
Commission européenne	EUR	29 881	39 142
Finlande	EUR	500	664
Italie	EUR	300	407
Fonds pour les pays les moins avancés	USD		132
Pays-Bas	USD		58
Norvège	NOK	1 500	256
Autres institutions financières internationales et organismes des Nations Unies	USD		1 381
Espagne	EUR	3 500	5 053
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD		275
Suisse	CHF	1 360	1 412
Suisse	EUR	333	463
Banque mondiale (Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire)	USD		3 430
Total			54 049

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires non décaissés

(en milliers d'USD)

Cofinancement de projets – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>
États membres		
Belgique	1 502	1 454
Canada	89	1 365
Danemark	1 313	4
Finlande	25	61
Irlande	560	1 327
Italie	6 093	3 644
Japon	164	164
Luxembourg	86	69
Pays-Bas	3 775	3 670
Norvège	2 292	2 733
Espagne	2 739	269
Suède		170
Suisse		
Royaume-Uni	1 504	2 460
Total États membres	20 142	17 390
États non membres		
Banque arabe	1 097	1 086
Organisation des pays exportateurs de pétrole	89	89
Autres	251	
Fonds d'équipement des Nations Unies	228	25
Programme des Nations Unies pour le développement	114	213
Banque mondiale	268	
Total États non membres	2 047	1 413
Total	22 189	18 803

Programme de cadres associés – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>		<i>Nombre cumulé de cadres associés</i>	
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Belgique	870	9	4	4
Danemark	86	80	21	21
Finlande	475	442	15	13
France	113	109	5	5
Allemagne	497	548	32	31
Italie	52	261	22	22
Japon	47	47	11	11
Pays-Bas			29	29
Norvège	126	4	9	9
République de Corée	131	26	9	9
Suède	122	237	15	14
Suisse			3	3
États-Unis			3	3
Total	2 519	1 763	178	174

Au total 20 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2010 (17 en 2009). Leurs postes étaient financés par la Belgique (3), le Danemark (1), la Finlande (6), la France (1), l'Allemagne (5), l'Italie (2), la République de Corée (1) et la Suède (1).

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés**État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés (suite)**

(en milliers d'USD)

Contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	2010	2009
États membres		
Belgique	19	19
Cameroun	35	23
Canada	502	809
Chine	175	215
Danemark	130	130
Finlande	1 045	906
France		105
Allemagne	518	1 155
Inde	1 000	1 000
Irlande	47	35
Italie	4 242	8 710
Japon	4	123
Jordanie	89	
Luxembourg	805	831
Madagascar		57
Malaisie	13	13
Mauritanie	36	
Maroc		57
Pays-Bas	87	128
Norvège	672	1 337
Pakistan	100	
Portugal	24	24
Qatar	65	68
Sénégal	110	
Sierra Leone	11	
Espagne	11 068	11 422
Suède	9 030	14 058
Suisse	2 736	737
Turquie		100
Royaume-Uni	4 487	4 852
États-Unis	1	1
Total États membres	37 051	46 915
États non membres		
Banque africaine de développement	115	139
Agence française de développement	155	
Fondation Bill et Melinda Gates	3	159
Programme Cassava	42	
Secrétariat du CCS, Genève	482	
Coopernic	464	1 192
Commission européenne	44 214	53 095
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	17	18
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	3 115	
Fonds pour les pays les moins avancés	12	200
Fonds spécial pour les changements climatiques	101	124
Fonds d'équipement des Nations Unies	88	315
Programme des Nations Unies pour le développement		
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux		6
Banque mondiale	32	178
Autres	369	126
Total États non membres	49 209	55 552
Total	86 260	102 467

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés (suite)

(en milliers d'USD)

Fonds pour l'environnement mondial

Bénéficiaires	Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2010	Solde non décaissé au 1 ^{er} janvier 2010	Fonds reçus des donateurs	Décaissements	Solde non décaissé au 31 décembre 2010
ANASE ¹ régional	4 639				
Brésil	5 988	100		(43)	57
Burkina Faso	2 016				
Chine	4 895	4 545			4 545
Comores	1 000				
Équateur	100	82		(64)	18
Érythrée	4 500	4 391		(4 361)	30
Éthiopie	4 750	4 400		(4 400)	
Gambie	100	4			4
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD ²	456	25	(25)		
Jordanie	6 875	1	80	(52)	29
Kenya	4 700				
Mali ³	6 326	11			11
Mauritanie	4 350	4 190		(4 190)	
MENARID ⁴ suivi et évaluation	705	667		(667)	
Mexique	100		100	(96)	4
Maroc	410	80	(20)	20	80
Niger	4 326	4 222	(24)	2	4 200
Panama	80	80		(35)	45
Pérou	100	100		(89)	11
Sri Lanka	7 270				
Soudan	100		100		100
Swaziland	2 051	1 997	(22)	(1 975)	
Tunisie	5 350	5 000		(5 000)	
Venezuela (République bolivarienne du)	100	100			100
Viet Nam	754	654		(654)	
Total	72 041	30 649	189	(21 604)	9 234
Intérêts					
Total	72 041	30 649	189	(21 604)	9 234
Fonds provenant de cofinanceurs pour les activités du FEM	25				
Total	72 066	30 649	189	(21 604)	9 234

¹ Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

² Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

³ Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et l'administrateur du FEM.

⁴ MENARID: Programme de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.



INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

We have audited the accompanying consolidated financial statements of the International Fund for Agricultural Development which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheet as at 31 December 2010, and the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the consolidated financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those Standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

PricewaterhouseCoopers SpA

Sede legale e amministrativa: Milano 20149 Via Monte Rosa 91 Tel. 0277851 Fax 027785240 Cap. Soc. 3.754.400,00 Euro i.v., C.F. e P.IVA e Reg. Imp. Milano 12979880155 Iscritta al n. 43 dell'Albo Consob - Altri Uffici: **Bari** 70124 Via Don Luigi Guanella 17 Tel. 0805640211 - **Bologna** Zola Predosa 40069 Via Tevere 18 Tel. 0516186211 - **Brescia** 25123 Via Borgo Pietro Wuhler 23 Tel. 0303697501 - **Firenze** 50121 Viale Gramsci 15 Tel. 0552482811 - **Genova** 16121 Piazza Dante 7 Tel. 01029041 - **Napoli** 80121 Piazza dei Martiri 58 Tel. 08136181 - **Padova** 35138 Via Vicenza 4 Tel. 049873481 - **Palermo** 90141 Via Marchese Ugo 60 Tel. 091349737 - **Parma** 43100 Viale Tanara 20/A Tel. 0521242848 - **Roma** 00154 Largo Fochetti 29 Tel. 06570251 - **Torino** 10129 Corso Montevecchio 37 Tel. 011556771 - **Trento** 38122 Via Grazioli 73 Tel. 0461237004 - **Treviso** 31100 Viale Felissent 90 Tel. 0422696911 - **Trieste** 34125 Via Cesare Battisti 18 Tel. 0403480781 - **Udine** 33100 Via Poscolle 43 Tel. 043225789 - **Verona** 37122 Corso Porta Nuova 125 Tel. 0458002561

www.pwc.com/it



Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the International Fund for Agricultural Development as at 31 December 2010, and its financial performance and cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Rome, 4 May 2011

PricewaterhouseCoopers SpA


Scott Cunningham
(Partner)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

au Fonds international de développement agricole

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (FIDA) joints au présent rapport, qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2010, les états du résultat global et des variations des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction concernant les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons respecter les règles de déontologie et planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à mettre en œuvre des procédures afin de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et informations présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, le Commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation d'états financiers fidèles, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Rome, le 4 mai 2011

PricewaterhouseCoopers SpA
Scott Cunningham
(associé)

Information complémentaire

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux

Aux 31 décembre 2010 et 2009

<i>Actifs</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2010</i>	<i>Recalculé 2009</i>	<i>2010</i>	<i>Recalculé 2009</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	219 788	285 778	141 774	182 755
Placements (note 4)	2 371 260	2 375 687	1 529 582	1 519 252
Actifs détenus en garantie de prêts de titres (note 4)	0	215 780	0	137 992
Billets à ordre à encaisser (note 5)	428 451	387 911	276 372	248 069
Contributions à recevoir (note 5)	335 630	390 427	216 498	249 678
Moins: provisions (note 6)	(168 448)	(168 448)	(108 657)	(107 723)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	595 633	609 890	384 213	390 024
Autres comptes débiteurs (note 7)	231 776	160 669	149 507	102 748
Actifs fixes (note 8)	3 458	1 802	2 230	1 153
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	5 536 053	5 346 977	3 571 031	3 419 391
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(95 494)	(98 424)	(61 598)	(62 941)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(124 357)	(147 174)	(80 217)	(94 118)
Encours net des prêts	5 316 202	5 101 379	3 429 216	3 262 332
Total actifs	8 738 117	8 750 985	5 636 522	5 596 256

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2010</i>	<i>Recalculé 2009</i>	<i>2010</i>	<i>Recalculé 2009</i>
Passif				
Comptes créditeurs et passif exigible (note 12)	279 374	242 786	180 210	156 599
Garanties en espèces (note 12)	0	217 872	0	137 992
Dons non décaissés (appendice H1)	80 390	77 002	51 855	49 243
Recettes reportées (note 13)	78 303	76 647	50 510	49 016
Total passif	438 067	614 307	282 575	392 850
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	6 150 901	5 844 665	5 218 160	5 054 637
Spéciales	20 348	20 348	15 219	15 219
Total contributions (appendice G)	6 171 249	5 865 013	5 233 379	5 069 856
Réserve générale	95 000	95 000	61 279	60 752
Bénéfices non distribués	2 033 801	2 176 665	59 289	72 798
Total fonds propres	8 300 050	8 136 678	5 353 947	5 203 406
Total passif et fonds propres	8 738 117	8 750 985	5 636 522	5 596 256

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

		2010	2009
Avoirs disponibles en monnaies librement convertibles	Liquidités	218 397	284 508
	Placements	2 370 809	2 591 010
	Billets à ordre	427 052	386 512
	Autres montants à recevoir ¹	93 961	67 211
		3 110 219	3 329 241
Moins	Montants à payer et passif exigible	250 139	461 345
	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report	0	7 150
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur non décaissés	2 387 715	2 405 277
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	45 500	161 268
	Dons non décaissés et CSD	520 037	305 795
		3 298 391	3 435 835
	Provision pour billets à ordre	80 861	80 861
		3 379 252	3 516 696
Ressources disponibles pour engagement		(269 033)	(187 455)
Moins	Prêts non encore signés	570 965	405 911
	Dons non encore signés	96 137	195 732
Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés (PEA)		(936 135)	(789 098)
PEA reportés au 1^{er} janvier		789 098	742 378
PEA approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice		299 100	90 000
		1 088 198	832 378
Moins	PEA couverts pendant l'exercice	(152 063)	(43 280)
Engagements anticipés reportés au 31 décembre²		936 135	789 098
Montant net des ressources disponibles pour engagement		-	-

¹ Ce poste ne comprend pas les sommes exigibles au titre des fonds fiduciaires PPTE et AMACS du FIDA et de l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti.

² Le montant reporté au titre du PEA est largement inférieur au plafond de sept ans de rentrées futures au titre des prêts (soit environ 2 103 millions d'USD) conformément à ce qui a été fixé dans la huitième reconstitution.

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

État récapitulatif des contributions

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2010	2009
Contributions initiales	1 017 314	1 017 314
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 776	553 776
Quatrième reconstitution	361 396	361 396
Cinquième reconstitution	441 370	441 370
Sixième reconstitution	566 988	566 988
Septième reconstitution	639 020	622 157
Huitième reconstitution	805 322	515 948
Total FIDA	5 968 118	5 661 881
PSA première phase	288 868	288 868
PSA deuxième phase	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ¹	20 348	20 348
Total des contributions aux reconstitutions	6 339 698	6 033 461
États des contributions complémentaires		
Fonds belge de survie	76 605	74 948
Initiative PPTE	19 679	19 679
Autres contributions complémentaires	58 788	58 788
Total contributions complémentaires	155 072	153 415
Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	174 062	174 062
Contributions du FBSA ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
État des contributions supplémentaires²		
Cofinancement des projets	255 163	221 035
Programme de cadres associés	36 190	33 213
Autres fonds supplémentaires	442 102	407 051
Fonds pour l'environnement mondial	72 066	71 852
Total contributions supplémentaires	1 043 419	971 049
Total contributions	7 537 609	7 157 925
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)	6 339 698	6 033 461
Moins provisions	(168 448)	(168 448)
Total net des contributions aux reconstitutions	6 171 250	5 865 013
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(13 364)	(21 071)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	6 157 886	5 843 942

¹ Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission.² Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

État des contributions des membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
États membres							
Afghanistan	0						
Albanie	40	USD	10	10	10	0	10
Algérie	52 430	USD	10 000	10 000	3 000	7 000	10 000
Angola	460	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Argentine	9 900						
Arménie	22	USD	4	4	4	0	4
Australie ²	37 247						
Autriche	55 494	EUR	11 034	14 378	4 460	9 918	14 378
Azerbaïdjan	100	USD	100	100	100	0	100
Bangladesh	4 356	USD	600	600	180	420	600
Barbade	10						
Belgique	92 754	EUR	21 000	28 112	9 330	0	9 330
Belize	205						
Bénin	197						
Bhoutan	135	USD	30	30	30	0	30
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	75	USD	90	90	90	0	90
Botswana	410	USD	50	50	50	0	50
Brésil ³	51 936	USD	13 360	13 360	0	13 360	13 360
Burkina Faso	259	USD	100	100	0	0	0
Burundi	80						
Cambodge	630	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	1 649	EUR	610	791	791	0	791
Canada	203 446	CAD	75 000	74 288	49 128	12 580	61 708
Cap-Vert	26						
République centrafricaine	11						
Chili	800	USD	60	60	60	0	60
Chine	56 839	USD	22 000	22 000	8 000	0	8 000
Colombie	640	USD	200	200	200	0	200
Comores ⁴	33						
Congo	751						
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 559						
Cuba	9						
Chypre	192	USD	60	60	20	0	20
République populaire démocratique de Corée	800						
République démocratique du Congo	1 380						
Danemark	124 609	DKK	75 000	13 667	4 666	0	4 666
Djibouti	6						
Dominique	51						
République dominicaine	88						
Équateur	791	USD	50	50	50	0	50
Égypte	17 409						
El Salvador	100						
Érythrée	30	USD	10	10	10	0	10
Éthiopie	221						

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

État des contributions des membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Fidji	204						
Finlande	40 268	EUR	12 000	16 248	4 174	0	4 174
France	238 356	EUR	35 000	46 954	0	15 562	15 562
Gabon	3 356	USD	41	41	41	0	41
Gambie	45						
Allemagne	335 873	EUR	45 184	59 620	17 188	21 216	38 404
Ghana	1 666						
Grèce	4 196						
Grenade	75						
Guatemala	1 043						
Guinée	330						
Guinée-Bissau	30						
Guyana	635						
Haïti	107						
Honduras	801						
Islande	315	USD	10	10	10	0	10
Inde	79 812	USD	25 000	25 000	17 000	0	17 000
Indonésie	46 959	USD	5 000	5 000	1 500	0	1 500
Iran (République islamique d) ⁴	128 750						
Iraq ⁴	55 099						
Irlande ⁵	15 968	EUR	2 000	2 530	2 530	0	2 530
Israël	300						
Italie	262 468						
Jamaïque	326						
Japon	362 122	JPY	6 375 300	78 741	19 787	58 954	78 741
Jordanie	840	USD	100	100	100	0	100
Kenya	4 618	USD	81	81	81	0	81
Kiribati	5						
Koweït	161 041						
République démocratique populaire lao	154						
Liban	195						
Lesotho	389	USD	100	100	100	0	100
Libéria	39						
Jamahiriya arabe libyenne ⁴	52 000						
Luxembourg	3 460	EUR	1 576	2 080	600	1 480	2 080
Madagascar	377	USD	198	198	198	0	198
Malawi	73	USD	50	50	50	0	50
Malaisie	1 125	USD	50	50	50	0	50
Maldives	51						
Mali	190	USD	97	97	97	0	97
Malte	55						
Mauritanie	50						
Maurice	270	USD	5	5	5	0	5
Mexique	33 131						
Mongolie	2						
Maroc	6 544						
Mozambique	400	USD	85	85	0	85	85

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

État des contributions des membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Myanmar	250						
Namibie	360						
Népal	160	USD	50	50	50	0	50
Pays-Bas	269 656	USD	75 000	75 000	25 000	50 000	75 000
Nouvelle-Zélande	7 991						
Nicaragua	119						
Niger	225	USD	50	50	50	0	50
Nigéria	106 459	USD	15 000	15 000	15 000	0	15 000
Norvège	179 863	NOK	240 135	41 282	13 739	0	13 739
Oman	250	USD	50	50	50	0	50
Pakistan	14 934	USD	8 000	8 000	0	0	0
Panama	200	USD	8	8	8	0	8
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170						
Paraguay	705	USD	500	500	1	0	1
Pérou	960	USD	200	200	200	0	200
Philippines	1 978						
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République de Corée	13 239	USD	2 000	2 000	2 000	0	2 000
République de Moldova	19	USD	10	10	10	0	10
Roumanie	250						
Rwanda	171						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Sainte-Lucie	22						
Samoa	50						
Sao Tomé-et-Principe	10						
Arabie saoudite	389 778	USD	20 000	20 000	0	20 000	20 000
Sénégal	386						
Seychelles	20						
Sierra Leone	37						
Îles Salomon	10						
Somalie	10						
Afrique du Sud	500	USD	500	500	500	0	500
Espagne	47 789	EUR	38 000	53 874	53 874	0	53 874
Sri Lanka	7 885	USD	1 001	1 001	0	0	0
Soudan	1 139						
Swaziland	273						
Suède	201 692	SEK	360 000	52 455	16 756	35 699	52 455
Suisse	115 697	CHF	21 300	22 853	0	7 617	7 617
République arabe syrienne	1 317	USD	500	500	500	0	500
Tadjikistan	1	USD	0	0	0	0	0
Thaïlande	900	USD	300	300	300	0	300
Togo	35						
Tonga	55						
Tunisie	3 178	USD	600	600	203	0	203
Turquie	16 236	USD	1 200	1 200	700	0	700
Ouganda	290	USD	50	50	50	0	50

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

État des contributions des membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions à la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitution des ressources (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Émirats arabes unis	52 180	USD	1 000	1 000	0	1 000	1 000
Royaume-Uni	218 454						
République-Unie de Tanzanie	324	USD	120	120	120	0	120
États-Unis ³	701 674	USD	90 000	90 000	18 000	12 000	30 000
Uruguay	425	USD	100	100	100	0	100
Venezuela (République bolivarienne du)	189 689						
Viet Nam	1 603	USD	500	500	100	0	100
Yémen	2 376	USD	972	972	972	0	972
Yougoslavie	108						
Zambie	407	USD	87	87	87	0	87
Zimbabwe	2 105						
Total contributions							
31 décembre 2010	5 162 796			805 322	294 170	266 891	561 061

¹ Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers d'USD, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

² L'Australie ne fait plus partie des États membres du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

³ Voir appendice D, note 5 a).

⁴ Voir appendice D, notes 6 a) et b).

⁵ Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

Programme spécial pour l'Afrique

	<i>Première phase</i>			<i>Deuxième phase</i>		
	<i>Instruments déposés</i>			<i>Instruments déposés</i>		
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Total</i>
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
31 décembre 2010			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2009			288 868		62 364	351 232

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2010¹ (suite)

(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés^{2,3}</i>	<i>Billets à ordre déposés³</i>	<i>Paielements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
Sixième reconstitution				
Brésil				2 639
Total				2 639
Septième reconstitution				
République démocratique du Congo			200	
Égypte				2 100
France				9 799
Gabon			59	
Allemagne				14 000
Guatemala			5	
Islande			10	
Italie			18 474	
Japon				11 284
Nigéria			289	
Pakistan				1 588
Sri Lanka			333	
Suisse				13 502
Tunisie			200	
Royaume-Uni		13 169		12 955
République-Unie de Tanzanie			3	
États-Unis				7 714
Total		13 169	19 573	72 942
Huitième reconstitution				
Albanie			10	
Arménie			4	
Algérie				3 000
Autriche		15 590		4 460
Bangladesh	600	600		180
Belgique	27 362		9 330	
Bosnie-Herzégovine			90	
Botswana			50	
Brésil		13 360		
Canada	73 407	60 668		49 128
Chine			8 000	
Colombie			200	
Chypre	60		20	
Danemark			4 666	
Finlande	17 261		4 174	
France	45 127	14 956		
Gabon			41	
Allemagne		21 415		17 188
Inde			8 000	
Indonésie	5 000		1 500	
Islande			10	
Irlande			2 530	
Japon		37 699		19 787
Kenya			11	
Lesotho			100	
Luxembourg				600
Mali			97	

État des contributions

Aux 31 décembre 2010 et 2009

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2010¹ (suite)
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés^{2,3}</i>	<i>Billets à ordre déposés³</i>	<i>Paiements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
Népal			50	
Nigéria			15 000	
Pays-Bas				25 000
Norvège			13 739	
Panama			8	
Paraguay	500			
Pérou	200		200	
République de Corée			2 000	
République de Moldova			7	
Suède		49 363		16 756
Suisse		6 825		
Tadjikistan			0	
Thaïlande			300	
Tunisie			203	
Turquie			500	
Ouganda			50	
République-Unie de Tanzanie			62	
États-Unis	90 000	30 000		18 000
Uruguay			100	
Vietnam			100	
Zambie			87	
Total FIDA 8^e reconstitution	259 517	250 476	71 239	154 099
Total général	259 517	263 645	90 812	229 680

¹ Les montants étant exprimés en milliers d'USD, le paiement effectué par le Tadjikistan (400 USD) pour la huitième reconstitution n'apparaît pas.

² Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

³ Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

1. FIDA: Encours des prêts

Aux 31 décembre 2010 et 2009

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur		Encours des prêts
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée Remboursements	
Prêts (en milliers d'USD)¹					
Bangladesh	30 000			30 000	13 500
Cap-Vert	2 003			2 003	901
Haïti	3 500			3 500	1 531
Népal	11 538			11 538	5 184
Sri Lanka	12 000			12 000	5 100
République-Unie de Tanzanie	9 488			9 489	4 152
Sous-total¹	68 529			68 530	30 368
Ajustement de change sur les prêts en USD	3 157			3 156	(48)
Sous-total - prêts en USD¹	71 686			71 686	30 320
Prêts (en milliers de DTS)¹					
Albanie	35 080		6 416	28 664	25 719
Angola	16 981		4 907	12 074	10 444
Argentine	50 595		28 667	21 928	4 323
Arménie	54 549	8 900	3 440	42 209	40 264
Azerbaïdjan	32 659		10 270	22 389	21 548
Bangladesh ²	327 940	30 860	60 107	236 973	182 750
Belize	3 067		1 816	1 251	470
Bénin	78 254		12 742	65 512	50 554
Bhoutan	32 630	5 600	1 845	25 185	20 898
Bolivie (État plurinational de)	58 079	5 050	5 513	47 516	29 815
Bosnie-Herzégovine	40 254		9 999	30 255	28 261
Botswana	2 600	2 600			
Brésil	93 871	28 871	9 869	55 131	21 116
Burkina Faso	81 458		25 328	56 130	47 980
Burundi ²	41 689		3 117	38 572	29 440
Cambodge	32 028		5 504	26 524	25 860
Cameroun	53 172		25 307	27 865	23 197
Cap-Vert	13 490		2 833	10 657	9 145
République centrafricaine	23 044			23 044	15 732
Tchad	20 350	5 700	2 642	12 008	11 871
Chine	401 344		76 967	324 377	267 417
Colombie	23 345		5 617	17 728	9 822
Comores	4 182			4 182	3 014
Congo	13 950		5 920	8 030	8 030
Costa Rica	3 400			3 400	340
Côte d'Ivoire	18 371		2 896	15 475	12 938
Cuba	10 581			10 581	8 308
République populaire démocratique de Corée	50 496			50 496	43 197
République démocratique du Congo	39 693		14 331	25 362	21 226
Djibouti	4 462		854	3 608	2 836
Dominique	2 902			2 902	1 204
République dominicaine	31 663	9 250	9 450	12 963	5 936
Équateur	40 426	8 200	7 175	25 051	8 034
Égypte	163 335		45 242	118 093	73 203
El Salvador	84 114	11 150	18 905	54 059	28 721
Guinée équatoriale	5 794			5 794	4 209
Érythrée	24 643		4 085	20 558	18 864
Éthiopie	158 802		42 580	116 222	94 019
Gabon	3 800		3 000	800	800
Gambie	29 214		3 163	26 051	20 884
Géorgie	21 818		6 460	15 358	14 782
Ghana	113 377		32 556	80 821	68 081
Grenade	4 400	1 930		2 470	1 495
Guatemala	86 010	22 950	27 454	35 606	12 837
Guinée-Bissau	5 117			5 117	4 385
Guinée	69 238		12 495	56 743	45 687
Guyana	8 523		1 461	7 062	6 133
Haïti	60 852		10 771	50 081	39 587
Honduras	74 200	6 650	5 555	61 995	54 695
Inde	450 528		144 142	306 386	210 113
Indonésie ²	138 349		50 005	88 344	53 765
Jordanie	32 248		3 258	28 990	13 291

État des prêts

1. FIDA: Encours des prêts (suite)

Aux 31 décembre 2010 et 2009

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Kenya	101 061		50 909	50 152	7 144	43 008
Kirghizistan	9 647	2 550		7 097	852	6 245
République démocratique populaire lao	49 573		4 057	45 516	6 236	39 280
Liban	17 133		2 600	14 533	11 751	2 782
Lesotho	24 164		2 701	21 463	4 010	17 453
Libéria	10 180			10 180	8 047	2 133
Madagascar ²	99 769		25 374	74 395	13 911	60 484
Malawi ²	69 673		9 124	60 549	15 832	44 717
Maldives	10 894		4 017	6 877	1 731	5 146
Mali	116 465	21 000	27 289	68 176	15 110	53 066
Mauritanie	45 323		8 808	36 515	6 251	30 264
Maurice	11 650		5 143	6 507	3 280	3 227
Mexique	43 132	3 200	14 088	25 844	19 783	6 061
Mongolie	13 705		564	13 141	376	12 765
Maroc	91 299	14 740	31 826	44 733	30 919	13 814
Mozambique ²	126 390	13 850	35 540	77 000	13 304	63 696
Namibie	4 200			4 200	4 200	
Népal	77 132		18 384	58 928	18 432	40 496
Nicaragua	41 772	2 550	9 148	30 074	3 069	27 005
Niger	41 639	4 150	7 606	29 883	5 986	23 897
Nigéria	89 520		45 075	44 445	3 890	40 555
Pakistan ²	275 877	26 350	52 956	196 571	68 279	128 292
Panama	39 143		13 812	25 331	22 024	3 307
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 121		9 220	3 901	3 308	593
Paraguay	21 808	2 000	3 937	15 871	10 922	4 949
Pérou	60 150		13 422	46 728	26 331	20 397
Philippines	84 196		26 551	57 645	11 968	45 677
République de Moldova	45 700	12 400	5 637	27 663	193	27 470
Roumanie	12 400			12 400	5 787	6 613
Rwanda ²	84 048		5 437	78 611	11 401	67 210
Sainte-Lucie	1 242			1 242	843	399
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 484			1 484	1 344	140
Samoa	1 908			1 908	625	1 283
Sao Tomé-et-Principe	13 761		3 287	10 474	1 761	8 713
Sénégal	71 312		12 969	58 343	5 484	52 859
Sierra Leone	33 550	7 050	3 128	23 372	9 076	14 296
Îles Salomon	2 519			2 519	935	1 584
Somalie	17 710			17 710	411	17 299
Sri Lanka	128 055		48 088	79 967	18 270	61 697
Soudan	129 498		22 803	106 695	24 458	82 237
Swaziland	20 403		8 346	12 057	7 253	4 804
République arabe syrienne	78 768	17 400	19 610	41 758	26 761	14 997
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721			11 721	835	10 886
Togo	17 565			17 565	2 920	14 645
Tonga	4 837			4 837	1 343	3 494
Tunisie	43 840		8 143	35 697	18 781	16 916
Turquie	45 657		23 913	21 744	11 344	10 400
Ouganda	198 024	31 800	57 667	108 557	20 389	88 168
République-Unie de Tanzanie	223 458	59 400	37 469	126 589	9 722	116 867
Uruguay	18 880		1 156	17 724	12 863	4 861
Venezuela (République bolivarienne du)	25 254		10 369	14 885	9 521	5 364
Viet Nam	174 760	31 500	53 074	90 186	5 500	84 686
Yémen ²	138 935		19 919	119 016	32 482	86 534
Zambie	90 528		22 366	68 162	13 742	54 420
Zimbabwe	32 176			32 176	15 605	16 571
Total	6 527 576	397 651	1 540 196	4 589 909	1 217 947	3 371 962
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ³	2 513	0	0	2 513	313	2 200
Équivalent en USD	10 123 664	616 465	2 387 715	7 119 484	1 764 366	5 355 118
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(124 264)	0	0	(124 264)	0	(124 264)
Sous-total en USD des prêts en DTS au 31 décembre 2010	9 999 400	616 465	2 387 715	6 995 220	1 764 366	5 230 854
Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2010	10 071 086	616 465	2 387 715	7 066 906	1 805 732	5 261 174
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 168 031)
Total USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2010						4 093 143
Total USD en valeur nominale au 31 décembre 2009	9 645 695	567 179	2 405 049	6 673 467	1 617 360	5 056 107
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 225 698)
Total USD en juste valeur au 31 décembre 2009						3 830 409

État des prêts

2. FIDA: État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale¹

Aux 31 décembre 2010 et 2009

	Prêts approuvés en milliers de DTS				Valeur en milliers d'USD					
	Au 1 ^{er} janvier 2010	Prêts annulés	Prêts intégralemen t remboursés	Au 31 décembre 2010	Au 1 ^{er} janvier 2010	Prêts annulés	Prêts intégralemen t remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2010	
1978	USD	68 530		68 530	68 530			0	68 530	
1979	DTS	201 486		201 486	315 068	0	0	(2 711)	312 357	
1980	DTS	187 228		187 228	292 773	0	0	(2 520)	290 253	
1981	DTS	188 716		188 716	295 100	0	0	(2 540)	292 560	
1982	DTS	103 110		103 110	161 235	0	0	(1 387)	159 848	
1983	DTS	143 589		143 589	224 534	0	0	(1 933)	222 601	
1984	DTS	131 907		131 907	206 266	0	0	(1 775)	204 491	
1985	DTS	60 332		60 332	94 343	0	0	(812)	93 531	
1986	DTS	23 664		23 664	37 002	0	0	(316)	36 686	
1987	DTS	43 793		43 793	68 480	0	0	(589)	67 891	
1988	DTS	68 380		68 380	106 927	0	0	(920)	106 007	
1989	DTS	103 343		103 343	161 600	0	0	(1 391)	160 209	
1990	DTS	91 018	(10 850)	80 168	142 327	0	(16 820)	(1 225)	124 282	
1991	DTS	127 804		127 804	199 850	0	0	(1 720)	198 130	
1992	DTS	150 231		150 231	234 917	0	0	(2 019)	232 898	
1993	DTS	168 976		168 976	264 231	0	0	(2 273)	261 958	
1994	DTS	179 425		179 425	280 571	0	0	(2 414)	278 157	
1995	DTS	221 732		221 732	346 728	0	0	(2 984)	343 744	
1996	DTS	230 440	(3)	225 766	360 344	(5)	(7 241)	(3 100)	349 998	
1997	DTS	268 955		268 955	420 570	0	0	(3 618)	416 952	
1998	DTS	269 194	(110)	269 084	420 944	(171)	0	(3 621)	417 152	
1999	DTS	301 517	(8 635)	292 882	471 489	(13 387)	0	(4 057)	454 045	
2000	DTS	299 338	(3 699)	295 639	468 081	(5 734)	0	(4 027)	458 320	
2001	DTS	286 001	(3 187)	282 212	447 228	(4 941)	0	(3 850)	437 504	
2002	DTS	245 100	(29)	245 071	383 267	(45)	0	(3 296)	379 926	
2003	DTS	267 711	(13 368)	254 332	418 626	(20 724)	(17)	(3 602)	394 283	
2004	DTS	275 750	(15 450)	260 300	431 197	(23 952)	0	(3 711)	403 535	
2005	DTS	324 810	(5 500)	319 310	507 913	(8 526)	0	(4 371)	495 016	
2006	DTS	350 350	(2 851)	347 499	547 850	(4 420)	0	(4 714)	538 716	
2007	DTS	293 230	(26 900)	266 330	458 530	(41 702)	0	(3 945)	412 883	
2008	DTS	295 006	(5 850)	289 156	461 307	(9 069)	0	(3 969)	448 269	
2009	DTS	307 584	(29)	307 555	480 977	(45)	0	(4 140)	476 792	
2010	DTS	0		422 295		0	0	0	654 670	
Total	DTS	6 209 720	(85 611)	(16 134)	6 530 270	9 710 275	(132 720)	(25 012)	(83 548)	10 123 665
Total	USD	68 530			68 530					68 530
Ajustement de change sur les prêts décaissés										
Total										
(121 107)										
10 071 086										

3. FIDA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

Durée résiduelle	2010	2009
moins de 1 an	268 440	268 054
1-2 ans	210 853	203 552
2-3 ans	210 587	210 807
3-4 ans	213 917	205 945
4-5 ans	223 423	207 410
5-10 ans	1 144 963	1 098 720
10-15 ans	1 022 720	970 961
15-20 ans	919 248	854 781
20-25 ans	673 999	639 648
Plus de 25 ans	373 023	396 239
Total	5 261 174	5 056 117

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2010, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,55027.

² Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

³ Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

État des prêts

4. FIDA: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	2010	2009
Conditions particulièrement favorables	4 875 987	4 657 355
Conditions intermédiaires	238 374	250 015
Conditions ordinaires	146 813	148 747
Total	5 261 174	5 056 117

5. Structure des échéances des prêts non décaissés en valeur nominale

Prévisions aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

<i>Durée résiduelle</i>	2010	2009
Moins de 1 an	553 796	491 330
1-2 ans	523 487	473 673
2-3 ans	468 903	432 232
3-4 ans	408 497	382 242
4-5 ans	333 576	322 754
5-10 ans	697 654	816 791
Plus de 10 ans	18 270	53 433
Total	3 004 183	2 972 455

État des prêts

6. Programme spécial pour l'Afrique: État des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2010 et 2009

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts (en milliers de DTS)					
Angola	2 714	-	2 714	510	2 204
Burkina Faso	10 546	-	10 546	2 834	7 712
Burundi	4 494	-	4 494	860	3 634
Cap-Vert	2 183	-	2 183	583	1 600
Tchad	9 617	-	9 617	2 220	7 397
Comores	2 289	-	2 289	439	1 850
Djibouti	114	-	114	33	81
Éthiopie	6 660	-	6 660	2 225	4 435
Gambie	2 639	-	2 639	725	1 914
Ghana	22 321	-	22 321	5 718	16 603
Guinée-Bissau	2 126	-	2 126	80	2 046
Guinée	10 762	-	10 762	3 229	7 533
Kenya	12 241	-	12 241	2 836	9 405
Lesotho	7 481	-	7 481	1 966	5 515
Madagascar	1 098	-	1 098	201	897
Malawi	5 777	-	5 777	1 012	4 765
Mali	10 193	-	10 193	3 314	6 879
Mauritanie	19 020	-	19 020	5 263	13 757
Mozambique	8 291	-	8 291	2 798	5 493
Niger	11 119	-	11 119	3 521	7 598
Sénégal	23 234	-	23 234	5 911	17 323
Sierra Leone	1 505	-	1 505	301	1 204
Soudan	26 012	-	26 012	7 019	18 993
Ouganda	8 124	-	8 124	2 640	5 484
République-Unie de Tanzanie	6 790	-	6 790	1 867	4 923
Zambie	8 607	-	8 607	2 783	5 824
Total	225 957	0	225 957	60 888	165 069
Équivalent en USD	350 295	0	350 295	88 549	261 746
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS (5 845) (5 845)					
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2010	344 450	0	350 295	88 549	255 901
Ajustement sur la base de la juste valeur (110 664)					
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2010					145 237
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2009	347 105	228	346 877	79 971	266 906
Ajustement sur la base de la juste valeur (114 611)					
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2009					152 295

7. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale

Au 31 décembre 2010

		<i>Prêts approuvés en milliers de DTS</i>			<i>Valeur en milliers d'USD</i>			
		<i>Au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Au 31 décembre 2010</i>	<i>Au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Variation de change DTS/USD</i>	<i>Au 31 décembre 2010</i>
1986	DTS	24 902		24 902	38 940		(335)	38 605
1987	DTS	41 292		41 292	64 569		(555)	64 014
1988	DTS	34 770		34 770	54 371		(468)	53 903
1989	DTS	25 756		25 756	40 275		(346)	39 929
1990	DTS	17 370		17 370	27 162		(234)	26 928
1991	DTS	18 246		18 246	28 532		(246)	28 286
1992	DTS	6 952		6 952	10 871		(94)	10 777
1993	DTS	34 414	(147)	34 268	53 814		(689)	53 125
1994	DTS	16 320		16 320	25 520		(220)	25 300
1995	DTS	6 082		6 082	9 510		(82)	9 428
Total	DTS	226 104	(147)	225 957	353 564		(3 269)	350 295

État des prêts

8. Programme spécial pour l'Afrique: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

<i>Durée résiduelle</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Moins de 1 an	10 171	10 108
1-2 ans	9 006	9 091
2-3 ans	9 006	9 091
3-4 ans	9 006	9 091
4-5 ans	9 006	9 091
5-10 ans	45 030	45 454
10-15 ans	45 030	45 454
15-20 ans	45 030	45 454
20-25 ans	43 815	45 108
Plus de 25 ans	30 801	38 964
Total	255 901	266 906

9. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Conditions particulièrement favorables	255 901	266 906
Conditions intermédiaires	-	-
Conditions ordinaires	-	-
Total	255 901	266 906

État des dons – FIDA seulement

Aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	<i>Dons non décaissés au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Variations en 2010</i>			<i>Effet de change</i>	<i>Dons non décaissés au 31 décembre 2010</i>
		<i>Dons entrés en vigueur</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		
Autres dons	77 002	44 679	(39 873)	(1 342)	(76)	80 390
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 928)
Total 2010 en juste valeur						78 462
Total 2009	149 239	207 425	(53 307)	(2 030)	4 468	305 795
Ajustement sur la base de la juste valeur						(52 291)
Total 2009 en juste valeur						253 504

Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement

Aux 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Dons non décaissés au 1^{er} janvier 2010</i>	<i>Dons entrés en vigueur en 2010</i>	<i>Décaissements en 2010</i>	<i>Variation de change</i>	<i>Dons non décaissés au 31 décembre 2010</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette en USD					
Afghanistan	98	0	0	0	98
Cambodge	0	0	0	0	0
Tchad	0	494	(444)	0	49
République démocratique du Congo	0	500	0	0	500
Guinée	0	200	(160)	0	40
Haïti	0	500	0	0	500
Lesotho	20	0	0	0	20
Malawi	202	0	(182)	0	20
Népal	1 110	500	(498)	0	1 112
Niger	70	500	(450)	0	120
Soudan	15	0	(15)	0	0
Yémen	18	179	(162)	0	36
Sous-total CSD en USD	1 533	2 873	(1 911)	0	2 495
Cadre pour la soutenabilité de la dette en DTS					
Afghanistan	25 020	0	(3 378)	(236)	21 406
Bénin	0	9 352	(354)	(42)	8 956
Burkina Faso	0	8 296	0	75	8 371
Burundi	24 886	38 549	(3 166)	1 360	61 629
Cambodge	6 281	6 514	(2 200)	(43)	10 552
Tchad	0	19 649	(225)	(128)	19 296
Comores	3 691	0	(1 098)	(55)	2 538
Congo	7 192	0	(969)	(66)	6 157
Côte d'Ivoire	9 851	0	0	(85)	9 766
République démocratique du Congo	0	24 093	0	246	24 339
Djibouti	2 696	0	(340)	(32)	2 324
Érythrée	0	20 630	(1 160)	63	19 533
Éthiopie	19 728	25 619	(4 388)	519	41 478
Gambie	0	7 750	(1 000)	66	6 816
Guinée-Bissau	3 911	0	(643)	(50)	3 218
Guinée	10 320	9 154	(1 045)	(261)	18 168
Guyana	2 545	0	(257)	(23)	2 265
Haïti	0	5 682	(389)	(27)	5 266
Kirghizistan	8 738	0	(1 458)	(98)	7 182
République démocratique populaire lao	14 323	0	0	(123)	14 200
Lesotho	3 643	0	(766)	(39)	2 838
Libéria	4 926	0	(955)	(94)	3 877
Malawi	7 740	0	(893)	(78)	6 769
Mauritanie	0	5 879	0	99	5 978
Népal	3 174	7 086	(717)	246	9 789
Nicaragua	4 283	0	(222)	(36)	4 025
Niger	8 444	0	(827)	(94)	7 523
Rwanda	18 302	8 802	(5 179)	26	21 951
Sao Tomé-et-Principe	0	3 054	0	31	3 085
Sierra Leone	8 360	0	(2 002)	(105)	6 253
Soudan	16 115	12 438	(272)	137	28 418
Tadjikistan	11 253	0	(544)	(98)	10 611
Togo	0	13 240	0	170	13 410
Yémen	1 838	20 410	(3 020)	(63)	19 165
Sous-total CSD en DTS	227 260	246 197	(37 467)	1 162	437 152
Total CSD en USD et DTS	228 793	249 071	(39 378)	1 162	439 647
2009	79 940	158 694	(13 998)	(4 157)	228 793

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2010, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

	Allègements consentis au 31 décembre 2010		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la Banque mondiale	
			Principal	Intérêts		
Pays parvenus au point d'achèvement						
Bénin	4 568	1 643	0	0	0	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	0	0	0	7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	0	0	0	9 437
Burundi	1 556	504	14 141	2 727	0	18 928
Cameroun	1 313	402	646	184	1 144	3 689
République centrafricaine	5 761	2 043	4 169	969	0	12 942
Congo	0	19	0	80	0	99
République démocratique du Congo	1 070	679	9 556	2 437	0	13 742
Éthiopie	11 795	3 933	2 876	709	7 169	26 482
Gambie	1 523	390	331	74	810	3 128
Ghana	10 400	3 802	1 713	391	4 267	20 573
Guinée-Bissau	0	0	5 491	1 282	0	6 773
Guyana	1 526	299	0	0	0	1 825
Haïti	1 535	473	432	141	0	2 581
Honduras	1 077	767	0	0	0	1 844
Libéria	8 044	6 073	91	28	0	14 236
Madagascar	7 010	1 909	281	63	643	9 906
Malawi	4 952	1 387	5 093	1 038	12 358	24 828
Mali	6 211	2 431	0	0	0	8 642
Mauritanie	7 131	2 252	457	112	1 134	11 086
Mozambique	11 616	3 699	68	15	260	15 658
Nicaragua	7 259	943	0	0	0	8 202
Niger	4 960	1 531	1 986	414	4 899	13 790
Rwanda	4 903	2 184	7 912	1 815	5 233	22 047
Sao Tomé-et-Principe	511	152	1 033	179	2 466	4 341
Sénégal	2 247	882	0	0	0	3 129
Sierra Leone	4 705	1 333	2 076	347	4 840	13 301
Togo	0	0	1 215	1 580	0	2 795
Ouganda	12 449	4 654	0	0	0	17 103
République-Unie de Tanzanie	10 753	3 792	668	157	1 615	16 985
Zambie	8 384	2 695	3 579	736	8 699	24 093
Pays parvenus au point de décision						
Tchad	0	0	2 228	443	0	2 671
Cote d'Ivoire	0	0	1 821	269	0	2 090
Comores	0	0	2 519	355	0	2 874
Guinée	0	0	9 833	1 695	0	11 528
31 décembre 2010, DTS	155 928	55 429	80 215	18 240	55 537	365 349
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts à la charge de la Banque mondiale)						(27 831)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2010 (en milliers de DTS)						337 518
<hr/>						
31 décembre 2010, USD	232 496	82 627	124 357	28 278	86 094	553 852
Total moins les allègements d'intérêts non échus (y compris la Banque mondiale)						(43 146)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2010 (en milliers d'USD)						510 706
Ajustement sur la base de la juste valeur			(43 420)			
31 décembre 2010 en juste valeur			80 937			
<hr/>						
31 décembre 2009, DTS	128 429	43 614	94 118	24 559	70 410	361 130
Moins les allègements d'intérêts non échus						(37 166)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2009 (en milliers de DTS)						323 964
31 décembre 2009, USD	191 286	64 628	147 174	38 405	110 101	551 594
Moins les allègements d'intérêts non échus						(58 118)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2009 (en milliers d'USD)						493 476
Ajustement sur la base de la juste valeur			(57 083)			
31 décembre 2009 en juste valeur			90 091			

État récapitulatif des opérations liées à l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

Au 31 décembre 2010

<i>État membre</i>	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
Autriche	685	438
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suisse	962	637
États-Unis	8 000	5 217
Total des contributions reçues par les États membres	15 571	10 181
Intérêts perçus	7	5
Allègements consentis	(24)	(16)
Total comptes administratifs États membres	15 554	10 170
Contribution FIDA	15 200	10 088
Intérêts perçus	11	7
Allègements consentis	0	0
Total compte administratif FIDA	15 211	10 095
Total général	30 765	20 265
<i>Variation de change</i>	255	
Liquidités et placements au titre de l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	31 020	

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale
Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (en milliers d'USD)

	<i>Budget ordinaire¹</i>	<i>Plan d'action</i>	<i>Dépenses directes²</i>	<i>Autres sources³</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	73 731	426	0	3 723	77 880
Dépenses administratives courantes	22 462	251	439	9 252	32 404
Consultants et autres coûts salariaux (personnel extérieur)	32 956	370	62	1 109	34 497
Institutions coopérantes	2 302	4		70	2 376
Frais financiers directs (banques et placements)			4 288		4 288
Total 2010	131 451	1 051	4 789	14 154	151 445
Total 2009	126 531	1 300	4 706	14 554	147 089

¹ Il s'agit du budget ordinaire du FIDA et de son Bureau de l'évaluation; les chiffres comprennent les montants reportés.

² Charges directes imputées sur le produit des placements.

³ Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.